

LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE DIMANCHE 20 JANVIER 2002

Une troisième position pour Geneviève Simard



Geneviève Simard, de Val-Morin, a causé une surprise, hier, en arrachant la troisième position du slalom géant de Berchtesgaden comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. À sa première saison au sein du circuit mondial, l'athlète de 21 ans a eu le meilleur sur des skieuses bien plus expérimentées qu'elle. Elle s'est retrouvée sur le podium (à droite) en compagnie de Michaela Dorfmeister d'Autriche (au centre) et de Stina Hoffgard Nilsen de Norvège (à gauche). Les détails en page S 5.

Le régime de retraite des employés de l'État est en bonne santé

GILBERT LEDUC
 GLeduc@lesoleil.com

■ À la lumière de l'évaluation actuarielle du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) pour la période se terminant le 31 décembre 1999, la situation continue d'être florissante. Un taux de cotisation de 2,19% suffirait à apporter suffisamment d'eau au moulin pour assurer le respect des obligations du régime.

Prudents devant l'incertitude économique, les syndicats représentant les 400 000 salariés de l'État ont toutefois convenu avec le gouvernement de maintenir à 5,35% le taux de cotisation des participants.

Comme elle le fait tous les trois ans, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) vient de produire l'évaluation actuarielle du RREGOP. Exercice essentiel à la veille d'une négociation en vue du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public, cette évaluation décrit le rendement du RREGOP pour 1997, 1998 et 1999. Elle ne tient donc pas compte de la tourmente qui a affecté l'économie mondiale au cours de l'année 2001.

Au 31 décembre 1999, le RREGOP se portait encore très bien. « La caisse des participants a réalisé des rendements de 13% en 1997, de 10,1% en 1998 et de 15,5% en 1999 et les revenus de placement générés au cours de cette période s'élèvent à 8,7 milliards \$ », a relevé la CARRA en soulignant que la valeur marchande de la caisse des participants constituée à l'égard du service cotisé au RREGOP s'élevait à 29,1 milliards \$ au 31 décembre 1999.

La CARRA en arrive à la conclusion qu'en réduisant de 5,35% à 2,19% le taux de cotisation des participants,

Le taux de cotisation sera maintenu à 5,35%

Voir RETRAITE en A 2 >

AUJOURD'HUI

Le Monde

La première année de Bush. Le président américain jouit dans son pays d'une popularité plus grande que n'importe quel de ses prédécesseurs depuis 40 ans.
 Page A 8

LA MÉTÉO

Maximum -7, minimum -13
 Nuageux avec averses de neige. Demain, nuageux et faible neige. Détails page S 24.

Accumulation de neige (à 13h hier)
 Ce mois-ci: 30,5 cm Lan dernier: 22,1 cm
 Cet hiver: 89,3 cm L'hiver dernier: 122,3 cm

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Québec / Canada	A 4
Agenda	B 6	Oiseaux et cie	B 6
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 19
Capitale et régions	A 5	Sports	S 1
Décès	B 10	Statistiques	S 15
Divers	B 11	Télévision	B 2
Le monde	A 8		

QUÉBEC,
 106^e ANNÉE, N° 22
 FLORIDE, 1,75 \$ US
 MONTRÉAL,
 OTTAWA 87¢
 PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00077 3

« Situation dramatique »

Les 500 000 sans-abri de Goma ont besoin d'aide

■ GOMA (d'après AP et AFP) — Une véritable rivière de lave s'écoulait toujours hier dans le centre de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, après l'éruption jeudi du volcan Nyiragongo, qui aurait déjà fait jusqu'à 40 morts et quelque 500 000 sans-abri, selon les bilans provisoires du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Plusieurs organisations humanitaires ayant leur siège à Genève évoquaient hier une crise « extrêmement grave ».

Parmi les bâtiments détruits à Goma figurent d'ailleurs les bureaux de plusieurs organisations humanitaires, Oxfam ou le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ainsi que des bureaux administratifs du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), le mouvement rebelle qui contrôle l'est du pays.

« La situation est dramatique, nous ne pensions pas que le pire pouvait arriver mais c'est arrivé », a déclaré le Se-



Un habitant de Goma surveille l'arrivée de la lave dans le centre de la ville congolaise.

Voir GOMA en A 2 >

2400 Canadiens ont des démêlés judiciaires à l'étranger

ÉLISABETH FLEURY
 EFleury@lesoleil.com

■ Quelque 2400 Canadiens ont actuellement des démêlés avec la justice d'un pays étranger. La plupart d'entre eux ont été arrêtés aux États-Unis pour possession, production, trafic ou usage de stupéfiants.

« Le nombre de Canadiens qui font face à la justice d'un pays étranger a augmenté depuis quelques années pour la simple et bonne raison que les Canadiens voyagent plus qu'avant », souligne d'entrée de jeu le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Raynald Doiron.

Selon les plus récents chiffres du ministère, sur les 2397 Canadiens ayant des démêlés judiciaires à l'étranger, 78% (1870 personnes) font face à la justice d'un État américain et 33% doivent répondre à des accusations reliées aux stupéfiants.

Les autres principaux chefs d'accusation qui pèsent sur les Canadiens détenus à l'étranger sont, dans l'ordre: fraude, faux et vol qualifié (13%); meurtre et homicide (9%); cambriolage et vol (6%); les chefs d'accusation relatifs à

78% font face à la justice d'un État américain

Mutisme à Washington

Les micros de l'avion présidentiel chinois, une affaire embarrassante à un mois du voyage de Bush à Pékin

GUY CLAVEL
 Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis ont gardé hier un mutisme absolu sur la découverte de systèmes d'écoute sophistiqués à bord d'un Boeing 767 livré par les États-Unis et destiné au président Jiang Zemin, une affaire embarrassante à un mois de la visite du président George W. Bush à Pékin.

Les services chinois de contre-espionnage ont découvert 27 systèmes d'écoute dans cet appareil, ont rapporté hier les quotidiens britannique *Financial Times* et américain *Washington Post*. L'information n'a pas été confirmée de source officielle chinoise.

La Maison-Blanche et l'Agence centrale de renseignement (CIA) se sont refusées laconiquement à tout commentaire.

« Nous ne parlons jamais de ce type d'allégations », a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche, Taylor Gross. « Ce n'est pas le genre d'affaire que nous commentons », a indiqué pour sa part un porte-parole de la CIA, Bill Harlow.

Le Boeing, selon le *Washington Post*, avait été



Un Boeing semblable à l'appareil chinois.

livré en août et il aurait dû être emprunté pour la première fois par le président chinois pour se rendre de Pékin au sommet de l'APEC à Shanghai, en octobre 2001. Zemin avait finalement emprunté un autre appareil.

Selon des experts militaires chinois cités par le FT, le matériel d'écoute était miniaturisé, très sophistiqué, et n'avait rien à voir avec les appareils d'écoute disponibles dans le commerce.

Les Chinois ont été alertés par des sifflements aigus à bord de l'avion lors d'essais en vol en septembre, juste après la livraison du Boeing par les États-Unis.

Cette affaire survient un mois avant la visite prévue du président américain George W. Bush à Pékin les 21 et 22 février, pour un sommet bilatéral chargé de symboles, 30 ans après le sommet historique entre le dirigeant chinois Mao Zedong et l'ancien président américain Richard Nixon.

M. Bush a effectué un premier déplacement en Chine en octobre, à l'occasion du sommet de l'APEC, alors que les relations entre les deux pays se réchauffaient: la page de l'atterrissage d'un avion espion américain dans le sud de la Chine était tournée et Pékin s'était joint à la coalition antiterroriste mise en place par Washington à la suite des attentats du 11 septembre.

Sur le plan commercial, même si des différends existent toujours entre les deux pays, l'entrée de

Voir MUTISME en A 2 >

INFINITI
 QUÉBEC
 5250, rue John-Molson
 autoroute Henri IV, sortie 140
 658-3535
 Un service signé Michel Potvin

La 135
 PDSI à partir de 39500\$*
 Conduisez le Finiti.com

*PDSI pour le nouveau modèle de base IS 2002 d'infiniti. Taxes, assurance, immatriculation, frais de transport et de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent établir des prix individuels.



INFINITI
 www.infiniticanada.com

Voyez ce qui arrive
 quand 255 chevaux sont
 allés à l'école de charme
 et de maintien.

CANADIENS

Suite de la Une

l'immigration et aux douanes (6%); agression (5%); viol et agression sexuelle (4%); abus de mineurs et pédophilie (2%); vol à main armée (2%).

Après les États-Unis, l'Europe, l'Asie et le Pacifique de même que l'Amérique latine et les Caraïbes sont les régions où les voyageurs canadiens ont le plus souvent des déléments judiciaires.

La durée des peines d'emprisonnement imposées aux Canadiens varient entre 2 et 5 ans dans 23% des cas, de 5 à 10 ans dans 22% des cas et de 10 à 20 ans dans 19% des cas. Moins de 10% d'entre eux sont condamnés à plus de 20 ans d'emprisonnement ou à la prison à perpétuité.

Il n'existe malheureusement aucune donnée sur le nombre de Québécois qui font actuellement face à la justice dans un pays étranger. « Dans nos statistiques, on ne fait pas de distinction par province parce que ce serait trop ardu à faire. Il faudrait modifier tout notre système informatique », explique simplement le porte-parole du ministère.

La plupart (près de 90%) des Canadiens emprisonnés à l'étranger le sont dans des pays avec lesquels le Canada a signé des traités de transfert des dé-

linquants. Ces traités permettent aux Canadiens reconnus coupables d'infractions dans d'autres pays de purger leur peine au Canada.

Seul le détenu peut déposer une demande de transfert dans une prison

Seul le détenu peut déposer une demande de transfert dans une prison canadienne

canadienne. Les fonctionnaires consulaires canadiens lui remettent les documents nécessaires à la présentation d'une demande de transfert, demande qui doit être approuvée tant par le pays où il est détenu que par le Canada. Si la requête est acceptée, le détenu est transféré au Canada, où il purgera le reste de sa peine et où il sera assujéti aux dispositions et règlements qui s'appliquent à la mise en liberté conditionnelle. Il est important de souligner qu'une condamnation à l'étranger ne vaut pas au Canadien un casier judiciaire dans son pays.

Le Canada a conclu des traités de transfert des détenus avec plusieurs pays, dont les États-Unis, l'Allema-

gne, la France, la Pologne, l'Italie, la Belgique, le Pérou, la Bolivie, le Brésil, le Mexique, le Maroc, la Thaïlande et la Turquie. Dans certains de ces pays, cependant, certains États ou territoires prennent la décision d'adhérer ou non au traité conclu par le gouvernement national. C'est le cas notamment de la Caroline du Nord, du Delaware, de la Géorgie, du Mississippi, du Tennessee et de la Virginie occidentale, États-Unis.

Parmi les pays avec lesquels le Canada n'a pas conclu d'entente de transfert des détenus: l'Égypte, la Russie, la Bosnie, la Chine, l'Inde, Cuba de même que la plupart des pays africains.

LE RÔLE DU MINISTÈRE

Sans l'autorisation des Canadiens arrêtés ou détenus à l'étranger, tous les renseignements relatifs à leur arrestation ou à leur détention qui sont transmis aux fonctionnaires consulaires canadiens demeurent strictement confidentiels en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi les médias ont tant de difficulté à obtenir de l'information à leur sujet.

Le rôle du gouvernement canadien est plutôt limité lorsqu'un de ses citoyens est accusé d'une infraction criminelle à l'étranger. Il ne peut, entre

autres choses, que s'assurer que le traitement de son cas devant les tribunaux et ses conditions de détention sont justes et équitables, informer sa famille ou ses amis et l'aider à communiquer avec eux, lui envoyer une liste d'avocats et fournir, à lui et à ses proches, des renseignements sur le système judiciaire et le système carcéral du pays.

En général, les fonctionnaires sont en mesure d'offrir un plus large éventail de services lorsqu'un Canadien est emprisonné dans un pays où les conditions ne permettent pas à la famille ou aux amis d'apporter une aide suffisante au détenu ou lorsque les conditions de détention justifient leur intervention. Le ministère des Affaires étrangères doit également s'assurer que le Canadien qui a reçu un avis d'expulsion de la part des autorités du pays où il a été arrêté quitte bel et bien le pays en question.

C'est d'ailleurs ce que le ministère dit avoir fait dans le cas du chanteur Éric Lapointe, détenu pendant quatre jours dans une prison de Sosua, en République dominicaine. Selon les informations du *Journal de Montréal*, cependant, « l'intervention du Canada auprès des autorités dominicaines aurait été suffisamment convaincante pour faire libérer le chanteur sans aucune accusation ».

RETRAITE

Suite de la Une

l'ensemble des engagements du RREGOP seraient respectés.

Toutefois, l'organisme émet une réserve importante au gouvernement et aux organisations syndicales qui s'engageront au cours de l'année dans une nouvelle ronde de négociations.

« La baisse marquée des titres boursiers observée depuis le début de l'année 2001 pourrait avoir un impact important sur les résultats de la prochaine évaluation actuarielle du RREGOP. C'est pourquoi il est recommandé que les parties examinent l'impact du rendement de la caisse pour l'année 2001 avant de réviser le taux de cotisation ou d'apporter des modifications au régime. »

SYNDICATS

Le bon conseil de la CARRA a été bien entendu par les syndicats qui ont convenu avec le gouvernement de maintenir à 5,35% le taux de cotisation plutôt que de le baisser à 2,19%.

« Il aurait été irresponsable de le ramener à 2,19% pour éventuellement être forcé de le remonter à 10% dans quelques années si la situation économique ne se redressait pas », a expliqué Gilles Giguère, coordonnateur à la négociation au Syndicat canadien de la fonction publique, une organisation affiliée à la FTQ.

Par ailleurs, les syndicats n'ont pas cru nécessaire de proposer au gouvernement un accroissement du taux de cotisation au RREGOP au-delà de 5,35%.

Dans les conventions collectives, il était prévu que la cotisation au régime pouvait grimper à 6,20% au 1^{er} janvier 2002.

En tenant compte que la rémunération des travailleurs est déjà amputée depuis le début de l'année de quelques billets verts en raison de la hausse de la contribution à l'assurance-emploi et de l'augmentation de la cotisation à la Régie des rentes, les syndicats et le gouvernement ont estimé qu'il valait mieux laisser souffler les salariés.

« Un taux de cotisation de 5,35% assure un coussin suffisamment important pour nous protéger contre une performance négative de l'économie au cours des prochaines années », ont indiqué au SOLEIL Louis De Garie, coordonnateur à la négociation à la CSN, et Denis Doré, spécialiste des régimes de retraite à la CSQ.

GOMA

Suite de la Une

crétaire général du RCD, Azarias Ruberwa. « Nous avons besoin d'eau, de nourriture, de médicaments, de bâches, de tentes, etc. », a-t-il ajouté.

L'aide humanitaire a commencé à se mettre en place hier dans la région de Gisenyi pour les quelque 300 000 réfugiés, dont une grande partie des habitants de Goma, ville frontalière congolaise en partie détruite par l'éruption du volcan Nyiragongo, ont constaté des journalistes de l'AFP.

« Nous avons besoin d'eau, de nourriture, de médicaments, de bâches, de tentes... »

« Les opérations humanitaires ont commencé », a confirmé hier en début d'après-midi le représentant au Rwanda du Programme alimentaire mondial (PAM), David Stevenson, également responsable de l'organisation des opérations pour les Nations unies.

Les Nations unies « travaillent sur la base d'une estimation de 300 000 déplacés congolais à et autour de Gisenyi », a-t-il précisé.

La Croix-Rouge rwandaise et des organisations humanitaires internationales ont distribué des biscuits vitaminés et de l'eau sur la route qui mène à Kamira et Mudende, les deux camps prévus par les autorités rwandaises, à une trentaine de kilomètres à l'est de Gisenyi.

Des équipes de secouristes à Gisenyi s'emploient à encourager les réfugiés à ne pas rester dans la ville et à gagner les deux camps mis en place à 20 km et à 27 km de là. Situés en hauteur et séparés de Gisenyi par plusieurs collines, les camps ne risquent pas d'être atteints par d'éventuelles émanations de gaz.

Selon un porte-parole de la Croix-Rouge, Sigi Soler, qui vient de rentrer d'une mission à Goma et qui a été joint par téléphone à Gisenyi depuis Genève, « si des explosions au-dessous du lac Kivu survenaient, les émanations de gaz toxiques pourraient s'étendre sur un rayon d'une trentaine de kilomètres » mais ne devraient pas atteindre les deux camps.

Cependant, des milliers de sinistrés refusent de quitter Gisenyi, a-t-on constaté. Entassés dans les rues et sur les collines autour de la ville, dans une église, une maison en ruine, ou le plus souvent au bord de la route, ils ignorent les appels lancés par des volontaires de la Croix-Rouge, déambulant mégaphone à la main pour les inciter à se rendre dans les camps « où ils pourront trouver tout ce dont ils ont besoin ».

« Notre position est d'accueillir les réfugiés, nous sommes dans l'obligation de recevoir ces gens qui fuient, mais ils doivent accepter le principe de leur installation dans les deux sites prévus », a déclaré le ministre rwandais de l'Intérieur, Jean-de-Dieu Nthurungwa.

L'aide humanitaire ne peut elle non plus utiliser l'aéroport de Goma, dont la piste est coupée par la coulée de lave. Et la capacité de celui de Gisenyi est très limitée.

Par ailleurs, de la lave rouge projetée dans les airs a semblé provenir hier d'un nouveau cratère en formation, coupant la ville en deux et contraignant des milliers de personnes à quitter leurs maisons. Visible depuis un hélicoptère de l'armée rwandaise, un petit cône noir était semblé-t-il en train de se créer sur les lieux mêmes d'une bananeraie à la frontière congolaise avec le Rwanda.

La lave, dévalant vers le sud-ouest, a déjà recouvert un tiers de la piste de l'aéroport de Goma, détruit la cathédrale catholique de la ville et des milliers d'habitations. D'une cinquantaine de mètres de large, la coulée de lave, qui dévale des pentes du mont Nyiragongo et brûle tout sur son passage, atteint par endroits trois mètres d'épaisseur.

MUTISME

Suite de la Une

la Chine en décembre dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a aplani les tensions.

« Grâce aux efforts des deux parties (...), notre coopération s'est améliorée, en particulier durant la deuxième moitié de l'année », notait mardi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Sun Yuxi.

Selon le *Financial Times*, qui cite des sources chinoises non précises, les micros — minuscules et très sophistiqués — étaient dissimulés dans les garnitures de l'appareil, en particulier dans les toilettes et la tête de lit du président.

Le Boeing se trouverait à présent sur une base aérienne au nord de Pékin, ses installations intérieures étant passées au peigne fin. Le quotidien américain précise que les autorités chinoises ont imputé cette action d'espionnage aux agences de renseignement américaines. Les appareils saisis étaient contrôlés par satellite et plus complexes que ceux disponibles dans le commerce. L'incident devrait à n'en pas douter être évoqué lors du sommet du 21 février.

Côté chinois, on s'interroge sur la façon dont les micros ont pu être posés. La construction de l'avion avait en effet été étroitement surveillée au siège de Boeing, alors dans l'État de Washington, de même que son aménagement intérieur, réalisé par des sociétés spécialisées à San Antonio au Texas.

L'affaire des micros survient donc à un mauvais moment pour l'administration américaine et Boeing, qui a signé l'automne dernier avec la Chine un contrat de commande ferme de 30 moyen-courriers bi-réacteurs Boeing B-737, d'un montant estimé à environ 1,6 milliard de dollars.

Une haute responsable du constructeur aéronautique américain, interrogée par le *Financial Times*, a affirmé n'avoir jamais entendu parler de la découverte de matériel d'espionnage dans le Boeing présidentiel chinois.

Selon le *Washington Post*, ce Boeing 767 de type 300ER avait été acheté par Pékin en juin 2000 pour 120 millions de dollars, et livré le 10 août, après une escale à Honolulu.

Son aménagement intérieur, d'un coût de 10 millions de dollars, avait été réalisé à San Antonio, au Texas, par différents sous-traitants.

loto-québec

lotto 6/49		Québec 4/9	
Tirage du	2002-01-19	Tirage du	2002-01-19
07 09 22 35 40 47		18 20 22 25 41 47	
Numéro complémentaire: 36		Numéro complémentaire: 45	
Panco		Extra	
Tirage du	2002-01-19	Tirage du	2002-01-19
05 08 12 15 21		NUMÉRO: 105333	
24 26 28 30 35		Extra	
38 40 41 47 51		Tirage du	2002-01-18
54 55 57 62 63		3 4	
		369 5904	NUMÉRO: 458998
SUPER 7		GAGNANTS	
Tirage du	2002-01-18	LOTS	
06 09 13 25 27 30 45		7/7	1 5 000 000,00 \$
		6/7+	1 205 228,90 \$
		6/7	104 1 726,70 \$
		5/7	4 744 135,20 \$
		4/7	98 235 10,00 \$
		3/7+	87 314 10,00 \$
		3/7	803 288 partic. gratuite
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'attribution des lots gagnants peuvent varier sans préavis. En cas de départ en vacances, le tirage est reporté à la date suivante.			
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

Pour bien vivre sa
CONVALESCENCE
et se donner du répit...

Actuellement disponibles

- ✓ STUDIOS
AVEC SOINS PROLONGÉS
- ✓ APPARTEMENTS
AVEC SOINS DE COURTE DURÉE

Pour un séjour de courte ou longue durée, Le Saint-Patrick offre tranquillité, confort et qualité de vie bien gardée... avec des services infirmiers 24 heures sur 24, un bureau de médecin et une foule de services qui rendront votre séjour agréable.

Nous sommes reconnus par les assureurs.



Le Saint-Patrick

Résidence de prestige pour retraités

Venez nous visiter! Quelques places disponibles. Ouvert 7 jours sur 7

100, Grande Allée Est, Québec 522-6444



ENTREPRISE
JANVIER 2002

RÉGIONS DE LA
CAPITALE-NATIONALE
ET DE CHAUDIÈRE-
APPALACHES

FINALISTE
ENTREPRISE DE L'ANNÉE
FIDEIDES 2002



Sur la photo, nous pouvons apercevoir M. Jean-Sébastien Darveau, conseiller en emploi au Collège CDI de Québec, Mme Louise Garneau, directrice du Collège CDI de Québec, M. Jocelyn Bernard, conseiller aux admissions du Collège CDI de Québec, Mme Lucie Cloutier, responsable pédagogique du Collège CDI de Québec et M. Marco St-Pierre, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy et président des Fidéides 2002.

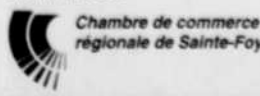


POUR RÉALISER SON AVENIR

Le lundi 14 janvier dernier se déroulait, à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, la remise officielle des plaques souvenir à l'entreprise lauréate du mois de janvier 2002, Le Collège CDI de Québec.

Depuis 1988, le Collège offre des programmes d'études répartis en deux catégories principales : programmeur analyste option commerce électronique ou développement du site web et techniques de réseaux informatiques. La réussite des étudiants en fonction des besoins du marché du travail est la ligne directrice de l'institution. En conséquence, elle mise sur un enseignement individualisé, un processus d'admission très rigoureux, une approche créatrice et personnalisée des services aux étudiants, de même que sur un service d'aide au placement stratégique développé en étroite collaboration avec les entreprises de la région de Québec et d'ailleurs. Tout-il ajouter enfin que le taux de placement des étudiants du Collège CDI atteint plus de 90%.

UNE INITIATIVE DE :



Le Mérite Commercial Desjardins est un prix mensuel qui vise à souligner le dynamisme et les succès obtenus par des entreprises ayant une place d'affaires dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Lors du 19^e Gala des Fidèles, le 14 mars 2002, une entreprise parmi les lauréates des douze derniers mois se verra attribuer le titre d'entreprise de l'année des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.



ACTUALITÉS

Marc Bastien aurait été empoisonné à la clozapine

OTTAWA (PC) — Un jeune fonctionnaire de l'ambassade canadienne à Moscou, Marc Bastien, retrouvé mort dans des circonstances nébuleuses, en l'an 2000, en Russie, aurait été empoisonné.

C'est du moins ce que suppose un rapport d'investigation rendu public par le Bureau du coroner du gouvernement du Québec. Le document laisse entendre que l'homme de 34 ans serait décédé le 12 décembre 2000 d'une consommation mixte d'alcool et de clozapine.

La clozapine est un médicament antidépresseur qu'on utilise pour soigner la schizophrénie. Le coroner qui a mené l'enquête pense qu'un comprimé de cette drogue aurait pu être ajouté à quelque chose qu'aurait bu ou mangé Marc Bastien.

« L'hypothèse envisagée tant par moi-même, coroner, que par les différents investigateurs au dossier (GRC, police de Moscou) est que Marc Bastien ait possiblement renoncé au second bar accompagné d'un autre individu, possiblement une femme, et que cet individu ait glissé le comprimé de clozapine dans quelque chose qu'a ingéré Marc Bastien », écrit la coroner investigatrice Line Duchesne.

Cette dernière conclut que le jeune Canadien a connu une mort violente, mais n'est pas en mesure d'en décrire les circonstances.

DÉCEPTION

Les parents de la victime, Gaston Bastien et Monique Richard, sont déçus. Ils attendaient le rapport d'investigation depuis bientôt six mois. Ils auraient souhaité en tirer davantage de concret, moins de suppositions.

« Ce document est tout plein d'hypothèses, de possibilités et d'éléments indéterminés. On n'y retrouve rien d'officiel », a lancé Monique Richard.

Le rapport d'investigation soulève toutefois le voile sur certains détails de l'enquête de la GRC et de la police moscovite.

On a appris que Marc Bastien a passé la soirée qui a précédé son décès dans des bars de Moscou. Il avait rejoint des amis britanniques, vers 21 h, dans un établissement baptisé Peshera. Le groupe y avait consommé quelques bières avant de quitter vers un autre bar.

On ne sait pas s'il est rentré à la maison seul ou accompagné, en fin de soirée. La femme de ménage, chargée de nettoyer son appartement l'a retrouvé inanimé, dans son lit, le lendemain après-midi.

Marc Bastien s'occupait des systèmes informatiques de l'ambassade canadienne à Moscou. Il manipulait dans son travail des documents très importants.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Reynald Doiron, soutient que l'enquête policière visant à déterminer les circonstances de la mort de M. Bastien est toujours en cours. Il s'est toutefois gardé d'en dévoiler les détails. « Il nous reste certains renseignements à obtenir. Nous pourrions bien découvrir les détails qui nous manquent éventuellement », dit-il simplement.

Enron a incité des employés à acheter des actions

WASHINGTON — Un mois après avoir été prévenu du scandale menaçant sa compagnie en raison de malversations comptables, le président d'Enron, Kenneth Lay, a incité ses employés à acheter des actions de la société en leur assurant que les finances étaient solides et que les registres étaient bien tenus. « Le troisième trimestre s'annonce très bon », a fait savoir M. Lay à un travailleur d'Enron, le 26 septembre, soit trois semaines avant que la compagnie n'annonce des pertes de 368 millions de dollars pour le trimestre. Le dirigeant a tenu ces propos lors d'un entretien avec des employés ayant eu lieu via le réseau intranet de l'entreprise. Lors d'un échange verbal, M. Lay s'en serait par ailleurs pris à un travailleur qui voulait savoir ce qui se passerait lorsque les malversations comptables d'Enron « se retourneront contre elle », au cours des 10 années à venir. (AFP)

Israël fait sauter la radio palestinienne

Peres met en garde Sharon contre l'expulsion d'Arafat

HOSSAM EZZEDINE
Agence France-Press

RAMALLAH, Cisjordanie — Israël a dynamité hier les locaux de la radio palestinienne à Ramallah, poursuivant ses représailles à l'attentat sanglant de Hadera, tandis que son chef de la diplomatie, Shimon Peres, a mis en garde contre une éventuelle expulsion du président Yasser Arafat.

L'Autorité palestinienne a dénoncé la destruction de l'un de ses symboles, la radio Voix de la Palestine, et le conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudeina, a réclamé des « sanctions internationales » contre Israël pour qu'il cesse ses « crimes contre le peuple palestinien ».

Des militaires israéliens à bord d'une dizaine de chars sont arrivés avant l'aube près du bâtiment de la radio à Ramallah, en Cisjordanie, et ont fait évacuer l'immeuble avant d'y placer des explosifs, selon des témoins.

De la fumée continuait en journée de sortir du bâtiment en grande partie démolie, où des gens tentaient d'y récupérer des équipements. Une antenne sur le toit était détruite et couchée sur un immeuble voisin tandis qu'une antenne parabolique était éclatée.

La radio palestinienne poursuivait toutefois ses émissions sur les fréquences FM et la télévision satellitaire palestinienne, dont le siège est à Gaza, continuait normalement ses programmes.

L'armée avait déjà détruit en décembre d'autres « symboles » de l'Autorité palestinienne comme la piste de l'aéroport de Gaza, les hélicoptères de M. Arafat et les installations portuaires dans la bande de Gaza. Elle avait déjà frappé la radio-télévision palestinienne en faisant sauter un relais de diffusion et son antenne à Ramallah.

Un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que les militaires avaient « confisqué une partie du ma-

tériel et fait exploser le bâtiment de la radio. Personne n'a été blessé durant l'opération ».

REPRÉSAILLES

La destruction de la radio, a-t-il ajouté, « fait partie des représailles à l'attentat jeudi de Hadera », au nord de Tel-Aviv, au cours duquel un Palestinien a ouvert le feu dans une salle de bal, tuant 6 Israéliens et en blessant plus de 30 autres avant d'être abattu par la police.

Il s'est agi de la première attaque contre des civils en Israël depuis l'appel à l'arrêt des opérations armées lancé le 16 décembre par M. Arafat.

L'Autorité palestinienne a condamné l'attentat, revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe lié au mouvement Fatah d'Arafat, en représailles à la mort d'un de leurs chefs tué lundi par Israël selon les Palestiniens.

Dans un communiqué hier, la direction palestinienne réunie sous la présidence de M. Arafat a appelé les factions palestiniennes à « l'unité pour mettre fin à l'occupation » et affirmé que « le retour au calme et une relance du processus de paix ne seraient possibles qu'avec le retrait des forces israéliennes aux positions d'avant le 28 septembre 2000 », début de l'Intifada.

Vendredi, Israël avait déjà riposté à l'attentat de Hadera en lançant ses F-16 contre le siège du gouverneur de Tulkarem, en Cisjordanie, qui a été



Cette image de la télévision israélienne montre la station de radio palestinienne, construite grâce à l'aide financière de plusieurs pays européens, dynamitée par l'armée d'Israël.

détruit. Un policier a été tué et une quarantaine de personnes blessées.

L'armée israélienne avait aussi renforcé le blocus de M. Arafat à Ramallah, où il est confiné depuis le 3 décembre. Des blindés israéliens se trouvaient toujours hier à quelques dizaines de mètres de ses bureaux.

ARAFAT OU LE HAMAS ?

Parallèlement, M. Peres a rejeté les appels de ministres du Likoud, le parti du chef du gouvernement Ariel Sharon, qui ont demandé à plusieurs reprises l'expulsion de M. Arafat.

« Ceux qui veulent s'en débarrasser pourraient bien se retrouver subitement avec, à sa place, le Hamas et le Jihad islamique comme nous nous sommes retrouvés avec le Hezbollah au Liban », a-t-il prévenu. Le Hamas et le Jihad sont les principaux mouvements islamistes rivaux de l'OLP de M. Arafat.

Mais un haut responsable à la présidence du Conseil a déclaré à l'AFP qu'Israël n'avait « pas l'intention de s'en prendre physiquement à Arafat ou de l'expulser ».

« Tant qu'Arafat ne se décidera pas à agir, il ne pourra pas bouger et restera bloqué à Ramallah où il a du travail à faire », a-t-il cependant ajouté sous couvert de l'anonymat.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a affirmé que M. Arafat ne quitterait pas Ramallah tant que l'Autorité palestinienne n'aurait pas arrêté les assassins du ministre israélien du Tourisme Rehavam Zeevi, tué le 17 octobre 2001.

Ce meurtre avait été revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui l'avait présenté comme la riposte à l'assassinat de son chef, Abou Ali Moustafa, tué par Israël à la fin du mois d'août 2001.

Arafat, un moindre « mal » entre le Hamas et le Jihad islamique

Fin brutale pour deux Canadiens



Deux Canadiens ont trouvé la mort hier en Nouvelle-Zélande lorsque le petit avion de tourisme dans lequel ils prenaient place s'est écrasé sur une montagne. Le Cessna 207, un monomoteur de la compagnie Air Fiordland, assurait un vol touristique dans l'extrême sud-ouest du pays quand il a percuté une montagne à 1371 m d'altitude. Outre les deux Canadiens, quatre autres passagers se trouvaient à bord de l'appareil. Les causes de cet écrasement demeurent inconnues.

Fausse alerte à la bombe pour un 747

LONDRES — Un Boeing 747 de la compagnie britannique Virgin Atlantic Airways, assurant la liaison Londres-Orlando (Floride) avec 350 personnes à bord, a effectué hier un atterrissage d'urgence à l'aéroport islandais de Keflavik, après une fausse alerte à la bombe. Le Boeing 747, qui avait décollé à 11 h de Londres-Gatwick, s'est posé sans encombre à Keflavik, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale Reykjavik. Selon un porte-parole de l'autorité islandaise de l'aviation civile, le gros-porteur transportait 322 passagers et 18 membres d'équipage. D'après le commissaire Johann Benediktsson de la police de Keflavik, l'équipage de 747 a découvert durant le vol un message de menaces écrit au savon sur un miroir des toilettes. « Il contenait la phrase « tous les Américains doivent mourir », a indiqué le commissaire. (AP)

Pression accrue sur Washington

Talibans et membres d'Al-Qaida détenus à Guantanamo devront être traités comme des prisonniers de guerre

GUANTANAMO (d'après AP et AFP) — La pression internationale s'est accrue hier sur les États-Unis afin qu'ils reconnaissent les détenus talibans et membres du réseau terroriste Al-Qaida comme des prisonniers de guerre protégés par les conventions internationales.

Des parlementaires britanniques et le vice-premier ministre du Canada ont ainsi fait part de leur préoccupation concernant le traitement des prisonniers transférés de l'Afghanistan à la base navale américaine de Guantanamo, à l'extrémité est de Cuba.

Des responsables des Nations unies et des mouvements internationaux de droits de l'homme s'interrogent aussi pour savoir si les États-Unis respectent bien les droits des prisonniers.

Les autorités américaines affirment que des mesures de sécurité strictes sont nécessaires parce que ces détenus sont dangereux, certains continuant à

menacer de mort leurs gardiens américains, mais elles assurent que les prisonniers sont traités humainement.

Hier, le général Mike Lehnert a raconté ce qui aurait été la première agression contre un gardien. Selon lui, un détenu, devenu « furieux » mercredi, a frappé à l'avant-bras un militaire qui l'escortait dans une autre cellule.

Mike Lehnert a affirmé que le gardien n'avait pas été blessé, mais que le détenu avait été emmené dans une autre cellule pendant quelques heures. « Nous n'avons pas eu recours à la violence », a-t-il assuré.

Des parlementaires britanniques ont demandé hier à rencontrer l'ambassadeur américain à Londres pour exprimer leur « préoccupation concernant le traitement de toutes les personnes capturées en Afghanistan ». « Nous voulons qu'ils soient considérés comme des prisonniers de guerre », a expliqué Ann Clwyd,

présidente de la Commission des droits de l'homme au Parlement britannique.

Un groupe de diplomates britanniques se trouve actuellement à Guantanamo pour inspecter les conditions de détention de trois détenus qui se disent britanniques. Une équipe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est également sur place.

Au Pakistan, le vice-premier ministre canadien John Manley a affirmé que les « prisonniers devaient être traités en accord avec les droits de l'homme et la législation internationale. Et nous espérons que les États-Unis feront cela ».

ARRESTATIONS

Par ailleurs, les États-Unis et la Grande-Bretagne envisagent des raids militaires limités contre des cellules du réseau terroriste Al-Qaida dans le monde, ce qui ouvrirait une seconde étape dans la lutte contre le terrorisme, indi-

quait le *Financial Times* dans son édition d'hier, citant un responsable britannique de haut rang.

Ces développements se produisent alors que les arrestations de présumés membres ou partisans du réseau Al-Qaida d'Oussama ben Laden se multiplient dans le monde.

L'Afghanistan et plusieurs autres pays ont arrêté sur leur territoire des membres présumés d'Al-Qaida.

L'Espagne hier, la Grande-Bretagne et la Malaisie dans les jours précédents, ont aussi procédé à des arrestations dans le cadre des enquêtes en cours sur le réseau Al-Qaida.

Six membres d'Al-Qaida et leur chauffeur ont également été arrêtés vendredi soir dans la banlieue de Kaboul, a déclaré hier à l'AFP la police afghane.

C'est la première fois que des membres de ce réseau sont officiellement arrêtés dans la capitale afghane.

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS

Le salut par la dollarisation

Un passage qui paraît inévitable aux experts

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Le Canada doit-il adopter le dollar américain ? Oui, répond sans hésiter le président et éditeur du SOLEIL, Alain Dubuc, pour qui les avantages éclipsent les inconvénients. Et le plus vite sera le mieux.

Invité au Salon Épargne-Placements, M. Dubuc a livré hier un plaidoyer en faveur de la dollarisation au Canada. « On s'en va vers un monde de monnaies fortes. Que se passera-t-il avec des monnaies faibles comme le dollar canadien ? Que devons-nous faire avec ce bateau qui coule et qui ne vaut rien ? » a-t-il demandé avant de tracer un portrait des conséquences d'un tel changement.

En adoptant le billet vert américain, le Canada perd de facto tout contrôle de sa politique monétaire. Peu importe, la marge de manœuvre du voisin du pays le plus puissant du monde est déjà limitée, réplique M. Dubuc. « Ce ne serait pas une perte majeure. On est un petit bateau accroché à un grand bateau. Si les États-Unis vont dans une direction, le Canada ne peut pas choisir d'aller en direction opposée. » Bien sûr, les Canadiens n'adoptent

jamais le dollar américain comme l'ont fait les Européens avec l'euro. « En Europe, le processus d'intégration date d'une cinquantaine d'années. Ils ont bâti des institutions communes, se sont donné des normes communes. La monnaie commune, c'est la cerise sur le sundae. C'est l'aboutissement d'un processus d'intégration », explique-t-il.

Au Canada, la situation est bien différente. « Nous n'avons pas d'institutions communes et il y a la présence d'un géant qui a parfois tendance à nous oublier. La monnaie commune ne fait pas partie d'un processus, d'une mûre réflexion. Ça arrive soudainement. Il y a quelque chose de défensif, de réactif. Ce n'est pas constructif comme en Europe. »

Aux yeux de M. Dubuc, les réticences des libéraux et des Canadiens ralentissent indûment cette inévitable

conversion au dollar américain. Et, pendant que les députés tergiversent à Ottawa, le huard, lui, ne cesse de plonger un peu plus creux chaque jour. « Plus nous allons attendre et plus ça va coûter cher », prévient l'éditeur.

INVESTIR AUX É.—U.

Professeur de finance à l'Université Laval, Denis Moffet confirme le caractère inévitable de la dollarisation. « Cela va de soi », se contente-t-il de répondre à savoir s'il est pour ou contre cette option. Selon lui, la question n'est pas tant de savoir si le Canada doit ou non adopter le dollar américain mais plutôt quelle est la façon dont devra s'opérer la transition. En d'autres mots, les Canadiens devront avaler la pilule, il faut maintenant trouver comment la leur faire gober.

Également conférencier au Salon Épargne-Placements, M. Moffet a profité de sa tribune pour discourir sur les avantages d'investir sur les marchés américains. « Au Canada, il y a une culture monarchique, un héritage Louis XIV. Il y a une concentration du pouvoir. Il y a aussi l'importance des rapports courtois. Aux États-Unis,



En ce qui a trait à la dollarisation, la question est plutôt de savoir comment devra s'opérer la transition.

on retrouve une culture républicaine ou démocratique, basée sur la compétition et sur l'information publique. Il y a aussi une décentralisation du pouvoir.»

En fait, toutes les raisons sont bonnes pour investir chez nos voisins. Au-delà de la différence de culture d'affaires, M. Moffet a mis en relief une foule d'avantages à préférer les indices américains NYSE et NASDAQ à leur

pendant ontarien, le TSE : un processus plus démocratique, un plus grand volume de transactions, un meilleur contrôle et une information plus accessible, souvent gratuite.

« Et en plus, ça permet un investissement dans le dollar américain, une valeur refuge », note M. Moffet. Un autre désaveu pour le dollar canadien, qui a de plus en plus de plomb dans l'aile.

Vivement l'hiver



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Un des meilleurs moyens pour aimer l'hiver est d'en profiter. C'est ce qu'a compris Jean-François Brouard qui a emmitoufflé ses deux enfants, Blanche et Zacharie, et les a emmenés patiner à Cap-Rouge à l'occasion de l'événement Plaisirs sur glace, instauré entre autres par Kino-Québec. Depuis hier, plusieurs arrondissements offrent de beaux prétextes pour sortir les marmots, les chausser de patins et les emmener respirer un grand bol d'air frais. Aujourd'hui, les familles sont attendues à 13 h au site des sports d'hiver de la Pointe-aux-Lièvres pour patiner, glisser et faire du ski. M.M.

Vers la finale de la dictée des Amériques

400 passionnés se préparent pour samedi prochain

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Plus de 400 passionnés de la langue française affûtent leurs plumes pour samedi prochain, en vue de la demi-finale de la Dictée des Amériques, qui fera le tri entre les bons... et les meilleurs.

Seule une minorité des 421 participants seront sélectionnés pour la grande finale internationale qui aura lieu le 6 avril à Québec à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale. La crème des participants québécois se mesurera alors avec les champions d'une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

LE 26 JANVIER

D'ici là, 421 amoureux de l'orthographe de la région devront se soumettre à la demi-finale qui se tiendra simultanément dans quatre villes, le samedi 26 janvier. La plus grosse demi-finale se tient au Pavillon Charles-de-Koninek de l'Université Laval, qui accueillera 382 concurrents. Les autres se présenteront à La Malbaie (7), à Saint-Georges-de-Beauce (16) et à Thetford Mines (16). Ailleurs au Québec, 999 concurrents ont rendez-vous le même jour dans 24 autres villes pour se tailler une place en finale.

BREDOUILLES OU PAS

Certains demi-finalistes partiront bredouilles, d'autres avec des ouvrages linguistiques. Les meilleurs auront rendez-vous en avril.

Cette année encore, le meilleur finaliste senior amateur et le meilleur finaliste senior professionnel, âgés entre 18 et 25 ans, verront leur connaissance des beautés et des pièges du français récompensée par un séjour en France.

La grande finale internationale sera diffusée le 6 avril à Télé-Québec à 18 h. TV5 sera chargée de la diffusion ailleurs dans le monde. La télévision de Radio-Canada, quant à elle, diffusera l'événement dans les autres provinces canadiennes.

Les urgences soufflent enfin

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Après une semaine plutôt éprouvante, les différentes urgences de la ville ont pu reprendre leur souffle hier. En attendant la prochaine crue.

« Pour l'instant, c'est satisfaisant. C'est moins mouvementé que cette semaine. Mais ça peut changer très vite », indique Martine Guimond de l'Hôtel-Dieu. Hier soir, 14 patients occupaient une civière à l'urgence sur une capacité de 13. Par contre, cinq patients attendaient pour être hospitalisés, dont un depuis 57 heures.

À l'Enfant-Jésus aussi, le personnel de l'urgence était hier en contrôle de la situation, avec 23 patients sur civière, deux de plus que la limite prévue. Même chose à l'hôpital Saint-François d'Assise, où 20 patients étaient couchés, 4 de plus que la capacité. « Aujourd'hui, c'est plus tranquille par rapport à cette semaine », fait remarquer Ghislain Champagne, qui reconnaît que « ça va mieux depuis que le taco est réparé. On perdait du temps avec les transferts ».

À l'hôpital Saint-Sacrement, par contre, l'achalandage de l'urgence restait important bien que la situation se soit stabilisée au cours de la journée. Hier soir, 25 patients étaient alités, dont 10 en attente d'hospitalisation. « C'est mieux que cette semaine où ce chiffre est monté jusqu'à 30 ou 32 », relate l'assistante à l'urgence, Ginette Lavoie.

EN BREF

Deux morts, deux blessés

■ RIVIÈRE-PENTECÔTE — Une fillette de 11 ans, Janick Poulin-Fillion, de Port-Cartier, est morte hier après-midi dans un accident impliquant deux véhicules survenu sur la route 132, à Rivière-Pentecôte. L'impact s'est produit lorsque l'autre victime dans cet accident, Édouard Génar, 85 ans, de Rivière-Pentecôte, a coupé le chemin d'un véhicule qui roulait en direction ouest et où se trouvait la fillette. Selon la SQ, le conducteur fautif s'appretait à se stationner dans une entrée. La fillette est morte sur le coup, alors que le vieil homme a rendu l'âme peu après son arrivée à l'hôpital. Le père et le jeune frère de la fillette ont subi des blessures sérieuses dans cet accident, mais on ne craint pas pour leur vie. É.F.

Concours de journalisme scientifique

Bourse Fernand-Seguin 2002

Bourse de 12 000 \$ et stage de six mois en journalisme scientifique

Date de clôture : vendredi 12 avril 2002 - 17 heures

Pour obtenir le dépliant veuillez vous adresser à :

Bourse Fernand-Seguin
Association des communicateurs scientifiques
4388, rue Saint-Denis, bureau 304
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél. : (514) 844-4388
ou à la station de Radio-Canada de votre région

Avec la collaboration de :

Québec
Ministère de la Culture et des Communications

MERCK FROSST

La Presse LE SOLEIL iScience

CENTRE DE RECHERCHE
Hôpital St-François d'Assise (CHUQ)

EXCÈS DE PILOSITÉ ET
IRRÉGULARITÉS MENSUELLES

Vous avez une pousse exagérée de poils et des règles irrégulières ? Cela pourrait être dû à un problème hormonal et au métabolisme du sucre dans le sang. Un nouveau médicament associé ou non à un contraceptif oral pourrait vous aider. **Médication gratuite durant l'étude.**

Téléphonez au 525-4307 entre 9h et 11h et entre 14h et 15h 30.

Étude subventionnée par l'Institut de Recherche en Santé du Canada et sous la responsabilité du Dr André Lemay, endocrinologue.

Projet approuvé par le comité d'éthique de l'hôpital St-François d'Assise.

La Société invite les gens à identifier leur animal et à nous téléphoner dès sa disparition. Ceci facilite la recherche du propriétaire. Si la S.P.A. ne dessert pas votre municipalité, informez-vous auprès de cette dernière. Les fourrières privées n'apportent pas les animaux à la S.P.A. et certaines les revendent à des laboratoires ou les euthanasient de façon cruelle. **Faites changer les choses** dans votre municipalité en exigeant, pour vos animaux un service humanitaire!

1550499

www.cyberpresse.ca

VOUS MÉRITEZ MIEUX

VENEZ CHOISIR VOTRE CONSEILLER FINANCIER

Salon Épargne-Placements 2002

18 AU 20 JANVIER 2002
VENDREDI AU DIMANCHE : 12 h à 18 h
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Aide pour les adolescents timides

Le Laboratoire sur les relations interpersonnelles de l'École de psychologie recherche des jeunes de 14 à 18 ans aux prises avec une timidité excessive qui leur nuit au plan personnel, social et/ou scolaire. Cette timidité excessive se manifeste par une peur importante d'être jugé ou observé dans une ou plusieurs situations sociales comme parler devant la classe, manger à la cafétéria, parler à un autre jeune ou à un adulte, etc. Nous testons actuellement auprès des adolescents un traitement psychologique dont l'efficacité est déjà démontrée auprès des adultes et des enfants. Quelques places sont encore disponibles; faites vite!

UNIVERSITÉ LAVAL

Pour informations, contactez
Mme Monfette au 656-2131, poste 4226.

0% FINANCEMENT ET AUCUN VERSEMENT AVANT 90 JOURS

VENTURE

Comptant	Mensuelle*
0\$	335\$
1500\$	302\$
2500\$	280\$

* Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE inc. 688-1212

2145 Jean-Jacques, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

Une Ontarienne et ses quatre enfants meurent à la suite d'une collision

■ LAKESHORE, Ontario (PC) — Une mère et ses quatre enfants ont trouvé la mort, samedi matin, lorsque la fourgonnette dans laquelle ils prenaient place s'est trouvée impliquée dans un accident de la route à Lakeshore, à l'est de Windsor, en Ontario.

La police provinciale de l'Ontario a dit croire qu'un semi-remorque a percuté l'arrière de la fourgonnette sur l'autoroute 401, ce qui aurait provoqué une violente sortie de route.

Jamie Steinhoff, 25 ans, et ses enfants Storm, 4 ans, Seth, presque 3 ans, et Saffron, 21 mois, de même que son beau-fils Robert Hughes, 8 ans, seraient tous morts sur le coup, a ajouté la police. Seth aurait d'ailleurs été projeté à l'extérieur du véhicule avec sa mère.

Le père de la famille, Robert Steinhoff, 29 ans, était au volant lorsque l'accident s'est produit. Il a été

conduit à l'hôpital, où il a été opéré pour des lésions internes. Il y est demeuré sous surveillance médicale, samedi, en raison de blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

La police a ouvert une enquête sur l'accident, puisqu'elle ne sait pas avec certitude ce qui a provoqué la collision. La policière Debbie Mineau a cependant indiqué que la fourgonnette pourrait avoir été immobilisée, ou qu'elle circulait très lentement, lorsqu'elle a été emboutie par le semi-remorque.

Un témoin a signalé aux autorités qu'il avait, quelque cinq minutes avant

l'accident, dépassé la fourgonnette. Elle était alors stationnée sur l'accotement, ses feux d'urgence activés. M^{me} Mineau a précisé que la vitesse excessive et la température n'étaient pas en cause dans la tragédie.

EN VISITE

La famille, domiciliée à Coldwater, en Ontario, avait déjà vécu dans la région de Windsor et elle s'y rendait pour rendre visite à des proches.

Quatre chiens étaient également à bord de la fourgonnette. Deux ont été tués, les deux autres ont été confiés aux soins d'un vétérinaire.

Le conducteur du camion, Kevin McPhail, 36 ans, n'a pas été blessé dans l'accident.

La police a rouvert l'autoroute 401 à la circulation, samedi après-midi. Elle poursuit néanmoins son enquête.



Des policiers ontariens tentaient hier de s'expliquer comment avait pu se dérouler le terrible accident.

EN BREF

Kraft partira, partira pas ?

■ TORONTO — Le gouvernement du Michigan veut garder l'usine produisant les « Life Savers » en offrant plus de 60 millions \$ CAN à la multinationale Kraft pour éviter que la production soit démenagée à Montréal, selon le quotidien *La Presse*, hier. Le Michigan offre aussi des millions à Kraft pour la convaincre de réinvestir dans son usine afin d'y démenager la production alimentaire faite à Montréal. Un tel transfert pourrait éliminer 200 emplois dans la région de Montréal où Kraft a deux usines. Selon Kraft, le sucre, qui est l'ingrédient principal de ses bonbons, coûte deux fois moins cher au Canada. Kraft a déjà annulé la fermeture d'une autre usine dans une autre petite ville américaine après l'obtention de près de 20 millions \$ US en incitatifs financiers. (PC)

Non menacée...

■ MONTRÉAL — Stephen Harper, candidat à la direction de l'Alliance canadienne, a profité de son premier discours d'importance au Québec, samedi, pour balayer du revers de la main deux principes chers au cœur de la plupart des électeurs francophones : la protection de la langue française et le statut constitutionnel du Québec. « La langue française n'est pas menacée au Québec », et c'est la raison pour laquelle la proposition d'un « vague statut distinct » pour la province québécoise est sans fondement, a estimé M. Harper devant une centaine de partisans réunis dans un restaurant du centre-ville de Montréal. (PC)

DÉTENTION À L'ÉTRANGER

Célèbres malgré eux

Au cours des années, plusieurs Québécois ont vu leur voyage se transformer en cauchemar

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Marie-Andrée Leclerc, les sœurs Lévesque, Richard Bilodeau, Trân Triêu Quàn, Pascal Hudon et David Fiset ont tous vu leur voyage à l'étranger tourner au cauchemar. LE SOLEIL rappelle ici les déboires de ces Québécois devenus célèbres malgré eux.

La Lévisienne Marie-Andrée Leclerc a payé cher sa rencontre avec Charles Sobhraj, ce ressortissant français d'origine vietnamienne qui a purgé 21 ans de prison à New Delhi pour meurtres. Naïve, elle a suivi Sobhraj, qui se disait homme d'affaires spécialisé en bijouterie, partout en Asie et en Europe avant d'apprendre, à l'été 1976, que son amoureux et elle étaient recherchés pour meurtres.

Lors de l'arrestation du couple dans un hôtel de New Delhi, la police a saisi une quarantaine de passeports et plusieurs cartes d'identité, dont certaines au nom de victimes que Sobhraj était soupçonné d'avoir assassinées. Condamnée à la prison à vie, Marie-Andrée Leclerc a purgé six ans dans les prisons insalubres de l'Inde avant d'être rapatriée chez elle pour faire soigner son cancer aux ovaires. Elle clamera son innocence jusqu'à la fin de sa vie, en avril 1984.

En janvier 1986, la Saguenéenne Micheline Lévesque et sa sœur Laurence, qui revenaient d'un voyage en Inde, ont été arrêtées à l'aéroport de Rome avec près de cinq kilos d'héroïne camouflés dans des compartiments secrets de leurs valises. Elles ont passé

pas moins de 403 jours en détention à Rome avant d'être acquittées. En cour, les sœurs Lévesque ont convaincu le juge qu'elles ne savaient pas que la drogue avait été placée dans leurs valises.

La fille de Micheline Lévesque, Sylvie Roy, a elle aussi été acquittée de l'accusation d'avoir participé à un trafic d'héroïne. L'arrestation de la Montréalaise faisait suite à l'enquête qui avait provoqué l'arrestation de sa mère et de sa tante. Lors de son procès, M^{me} Roy avait affirmé avoir payé les vacances en Inde des sœurs Lévesque avec l'argent que son père lui avait laissé en héritage. Quant aux deux valises, elle a affirmé qu'elles avaient été achetées de son ami André Ghanime, la veille du départ des deux sœurs. André Ghanime est recherché depuis.

En 1989, un camionneur de Coaticook, Richard Bilodeau, a été détenu pendant 19 jours à Warren, au New-Hampshire, après avoir été impliqué dans un accident de la route qui avait causé la mort de trois personnes. La cargaison de bois que transportait le camionneur s'était renversée sur une auto-patrouille dans laquelle prenaient place deux policiers et leur détenu.

Les policiers roulaient à une vitesse excessive et s'étaient retrouvés face à face avec le poids lourd. Le conducteur avait effectué une manœuvre pour les éviter, d'où le renversement de la cargaison. Le camionneur a finalement été acquitté des trois chefs d'accusation de négligence criminelle ayant causé la mort qui pesaient contre lui.

Après avoir effectué, en 1994, une transaction de coton qui a mal tourné avec un associé, l'ingénieur de Sainte-Foy Trân Triêu Quàn a été condamné à mort par le régime communiste du Vietnam et jeté en prison durant deux ans et demi avant d'être relâché en avril 1997 à la suite de pressions d'Ottawa et de la parution de nombreux reportages dans LE SOLEIL.

En 1999, le Montréalais Pascal Hudon a été emprisonné pendant plus de trois mois dans une prison mexicaine après avoir été reconnu coupable de fouilles dans un site archéologique et de possession illégale de pièces archéologiques. La justice mexicaine reprochait au Québécois de 20 ans d'avoir subtilisé huit statuettes de l'époque maya.

Le jeune homme a toujours clamé son innocence, jurant que cette histoire n'était qu'un « gros malentendu » et qu'il n'avait « rien fait de mal ».

Dernièrement, David Fiset et sa copine Myriam Gagnon ont été arrêtés à la Nouvelle-Orléans pour possession d'héroïne. Sa copine a été libérée, mais David, lui, est toujours détenu. Le jeune couple clame son innocence et crie au complot policier.

L'effet Gagliano au Danemark

■ TORONTO (PC) — Alfonso Gagliano a déjà commencé à soulever la controverse au Danemark, et ce, avant même d'avoir posé le pied à Copenhague.

« Le Canada affecte un ministre congédié au Danemark », titrait en effet le respecté quotidien *Berlingske Tidende*, citant aussi certains reportages canadiens qui faisaient état de la préférence avouée de M. Gagliano pour l'ambassade canadienne au Vatican.

Dans d'autres journaux, M. Gagliano est présenté comme le « démis », le « ministre remercié ». « Au lieu d'être renvoyé chez lui, il est envoyé au Danemark », s'indigne-t-on. Son nouvel emploi, analyse le *Ekstra Bladet*, doit donc être compris comme « un poste insignifiant ».

Copenhague est, de fait, un problème pour la diplomatie canadienne. Le poste qu'occupera M. Gagliano — une fois qu'il aura complété sa formation linguistique de base obligatoire, et le danois est réputé pour sa complexité — est en effet vacant depuis juillet dernier, moment où l'ambassadrice Mary Simon l'a abandonné.

M. Chrétien a passé outre à une règle non écrite de la diplomatie internationale en annonçant, à Ottawa, l'affectation de Gagliano avant d'en avoir préalablement informé les autorités danoises. L'ancien ministre fédéral aura donc fort à faire pour redorer le blason canadien à Copenhague.

Salon Épargne-Placements 2002

L'événement de l'année pour vos finances personnelles

Des moyens concrets pour faire fructifier votre argent !

1. Théâtre des Conseillers en Placement



2. Clinique sur l'héritage

3. Pavillon de l'immobilier

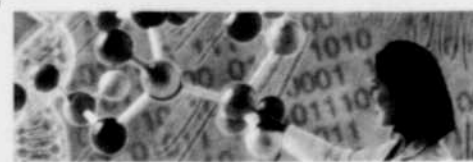
4. Les secrets pour payer moins d'impôt



5. Le Café des investisseurs

CDP Capital
Caisse de dépôt et placements du Québec

6. Carrefour Santé et Biotechnologies



bio capital

MERCK FROSST
Découvrir toujours plus. Vivre toujours mieux.

Grande première

Le Salon des Actionnaires

Investissez comme des pros !

Plus de 150 conférences pour identifier les meilleurs placements et augmenter le rendement de votre portefeuille.



PRÉSENTÉ PAR
Québec

On prépare l'avenir

Venez choisir votre conseiller !

www.finances-en-direct.com

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

18 AU 20 JANVIER 2002 / VENDREDI AU DIMANCHE : 12h à 18h

LE SOLEIL



UNE SEMAINE À L'ÉCOLE DE LA VRAIE VIE

Parents,
impliquez-vous!Samedi: Des classes trop
grosses
**AUJOURD'HUI: LES
PARENTS, CES MODÈLES**
Lundi: L'informatique en périlParole de psys, les jeunes
ont besoin d'un «adulte
significatif», même
s'il n'est pas parfait

■ Le suicide, la drogue, l'anorexie, les parents, les peines d'amour, l'hyperactivité: même s'ils évoluent et se modifient, les problèmes des adolescents sont les mêmes de génération en génération. Mais une constance chez les jeunes frappe les psychologues scolaires: leur besoin d'un «port d'attache», de trouver un «adulte significatif», aussi imparfait soit-il.

«**U**n adolescent, il faut le prendre quand il passe, quand il a le goût de parler», soutient Francine Poulin, l'une des deux psychologues de l'école secondaire La Courvilloise. «Mais aujourd'hui, les parents n'ont pas le temps.» Alors, dans ses interventions auprès des adolescents, peu importe le problème qui les amène, Francine Poulin essaie «de redonner du pouvoir et de la place aux parents». «Il faut qu'ils y croient», dit-elle.

En 25 ans de pratique en milieu scolaire, elle en a vu des cœurs brisés par l'amour, des corps amochés par le jeûne, des esprits abrutis par la dope, des âmes meurtries par la négligence. Dieu merci, aujourd'hui les jeunes consultent davantage. «C'est dans les mœurs», constate-t-elle, en donnant comme exemple l'émission *Le monde de Charlotte*, dans laquelle la petite héroïne a développé une belle relation avec son psy.

Ils consultent davantage, mais ils pensent plus et plus vite au suicide. «C'est une option pour eux maintenant», déplore-t-elle. Ils se disent que c'est leur vie et qu'ils ont le droit d'en disposer comme ils veulent. Pour Francine Poulin, le suicide de Pauline Julien a contribué à véhiculer ce message, dans de jeunes esprits qui, trop souvent, valorisent cet acte définitif. La psychologue croit que Dédé Fortin aurait pu être secouru si quelqu'un s'était trouvé sur sa route au moment de sa crise. Parce que tout suicide a lieu en état de crise. Tout indice doit être pris au sérieux, une parole, une inscription dans un agenda. «Et quand le problème du suicide se pose, la confidentialité ne tient plus», précise M^{me} Poulin.

De plus en plus souvent évoquées dans son cabinet, la boulimie et l'anorexie peuvent mener au suicide. La drogue, elle, causera ultimement la dépression. Le pot de nos ados n'est plus celui des hippies de Woodstock. «40 fois plus fort en THC qu'avant», affirme Francine Poulin. Il peut entraîner la dépendance. Mais inévitablement, il affecte la mémoire et la concentration. Et quand son usage devient un mode de vie, gare aux problèmes! Et on ne parle pas ici de l'acide, des «mushrooms», de la mescaline et des autres saloperies qui se cachent dans des casiers, des sacs, des sacs à dos et des poches de jeans.

UN TROP-PLEIN

Les jeunes, qui vont consulter le psychologue de leur école, ne sont pas tous dans un état lamentable. «Souvent, ils viennent décharger un trop-plein», résume M^{me} Poulin. Ils confieront un chagrin d'amour, des difficultés de communication avec leurs parents, un échec scolaire, des ennuis de taxage, une insécurité face à la guerre, à la pollution ou à leur avenir. À ce moment, la psychologue se met en mode d'écoute. Quand c'est plus grave, elle saura où le référer, car c'est son métier.

Les enseignants s'adressent parfois directement à elle. Ils veulent savoir comment gérer des troubles de comportement, des problèmes relationnels. Combien de fois leur a-t-elle donné des conseils sur le déficit d'attention, ce trouble que l'on traite avec le Ritalin. Dix pour cent de la population en souffrirait. Mais les médias ont en ont tellement parlé, que les enfants touchés sont stigmatisés. «Ils ont du mal à accepter d'être médicamenteux», dit-elle. C'est notre problème majeur. Ils ont aussi de la misère à accepter cet état qui les différencie des autres. Personne ne s'énervait avec l'insuline. Pourquoi fait-on tant de cas avec le Ritalin?»

Francine Poulin est toujours étonnée du plat qu'on fait avec certains incidents dans les écoles. «Les gens meurent bien dans les hôpitaux, laissez-les tomber. Mais dans les écoles, il faudrait tout régler. C'est illusoire de penser que tous les élèves peuvent réussir.»



Les suicides de personnalités comme Pauline Julien et Dédé Fortin banalisent l'acte dans l'esprit de plusieurs jeunes.



Le midi, l'agora fourmille de jeunes assis par terre ou debout près des casiers, à flâner, à étudier ou à écouter la musique tonitruante de la radio étudiante.

À clientèle bigarrée,
problématiques particulières

■ La commission scolaire des Premières-Seigneuries fait de la réussite des garçons sa priorité. Fort bien, opine la directrice de La Courvilloise, Judith Hardy. Mais comment faire? De réflexions en discussions, elle en est venue à croire que le retour aux classes non mixtes serait peut-être une «solution envisageable».

Que personne ne parte en peur. M^{me} Hardy n'a pas l'intention de séparer les gars des filles le mois prochain. Mais des questions lui trottent dans la tête: est-ce que cette mesure favoriserait la réussite des garçons, si l'école avait tous les outils pour l'appliquer (assez de locaux, par exemple, ou un nombre égal d'élèves des deux sexes)? Qu'en pensent les jeunes et leurs parents? Pourrait-on commencer par les mathématiques, le français et l'anglais?

Au point de vue scolaire, les garçons y trouveraient peut-être leur compte. Au plan social, jeunes hommes et jeunes femmes continueraient de se côtoyer, dans certains cours et entre les périodes. Parce que, pour Judith Hardy, «l'école publique est l'école de la vraie vie». Les enfants y sont soumis «aux mêmes scénarios qu'ils retrouveront sur leur chemin: des choix déchirants, des amitiés et des amours parfois difficiles, des résultats parfois en deçà de leurs efforts, des succès inespérés, des conflits, des retrouvailles».

Le midi, la pertinence de ses observations est flagrante. Après un repas vite englouti, les élèves s'occupent comme ils le peuvent. Ceux de la concentration théâtre et de l'option sports investissent l'amphithéâtre et le gymnase. Devant les casiers, l'agora fourmille de jeunes assis par terre, à flâner, à étudier ou à écouter la musique

tonitruante de la radio étudiante. Dehors, des garçons s'échangent un ballon de football. Gare à celui qui s'essiera sur sa planche à roulettes. Bruno, le surveillant, est inflexible: les «skates» et les patins sont défendus!

Les gars taquinent les filles, pas du tout décontenancées par leurs blagues sexistes. À la journaliste vite repérée parce qu'elle prend des notes, Nicolas, 5^e secondaire, exhibe son bracelet, sa casquette et sa langue, dont les pointes de métal ont échappé à la vigilance de la direction. «Vous écririez qu'il n'y a pas du tout de drogue à La Courvilloise», fanfaronne-t-il. Puis il désigne un groupe un peu à l'écart: «des gars de l'île», fait-il avec mépris. Les adultes décrivent les élèves de l'île d'Orléans comme une heureuse représentation du milieu rural à l'école. Mais dans les faits, les «gens de l'île» sont souvent ostracisés.

Josée dit «adorer» son école. Bien sûr, elle aimerait griller ses cigarettes dans un fumoir plutôt que dehors, et faire des longueurs dans une piscine. Elle souhaiterait qu'il y ait des chaises et des tables dans l'agora, qu'on ait le droit d'y manger et que les «bureaux chambranlants» des salles de classe soient enfin remplacés. «Mais les profs sont l'fun», commente-t-elle simplement.

OUVERT À TOUS

Ces petits riens et ces grands débats dépeignent beaucoup mieux La Courvilloise que le récent palmarès du magazine *L'actualité*. Cette année, elle s'est classée 249^e sur 463 écoles secondaires; l'an dernier, elle était 210^e. La directrice Judith Hardy n'a de cesse de marteler que le réseau public accueille tout le monde, y compris ceux dont le privé ne veut plus. «Nos

six groupes de cheminement temporaire sont noyés dans ces résultats», ajoute-t-elle.

«Quand on regarde tous les besoins d'une école, on a l'impression que ça va trop vite», glisse celle qui ne s'imagine «pas ailleurs qu'ici», auprès de ces ados qu'elle trouve fascinants. Et chanceux! «Faire réussir nos jeunes, c'est aussi tenir compte de leurs buts et de leurs aptitudes», soutient-elle. Forte de cette conviction, elle ne se stresse pas trop avec les plans de réussite du ministre Legault, «une façon délicate du ministère de l'Éducation de mettre un pied dans la porte de nos écoles».

En parcourant le plan de réussite et le portrait de son école, oui, elle décelé des lacunes: trop de doubleurs du primaire qui éprouvent des retards en 1^{er} secondaire, des taux de réussite trop bas aux épreuves uniques de sciences écrites, trop de «sans diplôme» à la fin du 5^e secondaire. Mais tout tableau doit être mis en perspective. Les données du 3^e secondaire, par exemple, doivent être lues avec circonspection.

«C'est une année charnière, affirme Judith Hardy. C'est difficile de motiver les élèves. Ils n'ont pas conscience de l'importance de leurs choix. Ils sont au présent. Demain n'existe pas. Ils ont tendance à vouloir niveler par le bas, à choisir leurs maths 416 au lieu des 436 par exemple. D'où l'importance de bien les orienter individuellement.»

Avec son comité du plan de réussite, elle «joue réaliste», pour que les réussites, justement, soient de vrais succès. Sinon, pour reprendre une boutade de Steven Melançon, un enseignant membre de ce comité, «aussi bien hacher le diplôme de 5^e secondaire au baptême du nouveau-né». M.L.

Le réseau public accueille tout le monde, martèle la directrice

Éric Gourdeau a fait des autochtones la cause de sa vie

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ Un sage. Un grand mandarin. Un vieil ami des autochtones tire sa révérence. Quarante ans après avoir mis sur pied le ministère des Richesses naturelles avec René Lévesque et fondé la Direction générale du Nouveau-Québec, Éric Gourdeau ferme son bureau d'expert-conseil en foresterie et économie du 1070, de la Tour. Avec la même « admiration fondamentale » qu'en 1962 pour les autochtones. Une foi et un respect qui ont survécu au temps et ne se sont jamais démentis.

« En 1962, j'étais monté à plusieurs reprises dans le Nord rencontrer les Inuits. Leur sort m'a immédiatement intéressé. Je suis tombé en état d'admiration devant leur capacité de survie pendant des siècles. Dans la toundra. Un pays sans arbres. Ça prenait une force physique et morale extraordinaire pour survivre dans des conditions pareilles. Au milieu de la pierre, de la mousse et des cycles capricieux des caribous », raconte-t-il de ses premiers contacts avec les Inuits.

Éric Gourdeau a fait ses boîtes en fin de semaine dernière. « J'arrête de vivre. Je commence à exister », soupire le septuagénaire, expliquant que « ce qui a fait sa vie jusque-là ne sera plus ». « J'appelle ça de l'existence parce que tellement de fois dans ma vie professionnelle j'ai eu l'impression d'être présent aux bons endroits aux bons moments. Le sentiment de contribuer de façon régulière au bien public. Je ne pourrai plus avoir cette impression. Mais je vais continuer à exister. Il me reste à découvrir les beautés de l'existence. »

La vie pour Éric Gourdeau, ce sont 18 années dans la haute fonction publique québécoise, l'essentiel du temps comme sous-ministre de René Lévesque et, brièvement, de Bernard Landry. Dix-huit années qui se divisent en deux blocs. Son premier « mandat », de 1961 à 1968, est marqué par la création du ministère des Richesses naturelles. Gourdeau fait partie du *braintrust* de René Lévesque avec Michel Bélanger. Il crée aussi la Direction générale du Nouveau-Québec. Son second « mandat », qui va de 1977 à 1986, se déroulera essentiellement sous un nouveau sigle, le SAGMAI (Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit) qui, en 1978, remplace la Direction générale du Nouveau-Québec.

Mais surtout, il participera pendant cette période à l'adoption de balises qui guideront le gouvernement du Québec dans l'élaboration de sa politique à l'égard des autochtones.

« Dans la foulée de la Convention de la Baie-James, on a découvert qu'une politique vis-à-vis des autochtones, ça ne se détermine pas seul de façon paternaliste et unilatérale, explique-t-il. Il faut que la politique soit bâtie conjointement avec les autochtones. »

D'où la mise en place de balises qui vont conduire à la résolution de l'Assemblée nationale du 20 mars 1985, reconnaissant l'existence au Québec de 10 nations autochtones, de leur droit à l'autonomie, à leur culture, à leur langue, à leurs traditions, et le droit de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier. La résolution précise que les droits des autochtones s'appliquent également aux hommes et aux femmes « contrairement, fait observer Éric Gourdeau, à la Loi fédérale de 1876 sur les Indiens ».

En 1984 intervient la première entente de « nation à nation » avec les Mohawks de Kahnawake à propos de la construction d'un nouvel hôpital. « C'était une entente inédite, insiste l'ex-haut fonctionnaire. On donnait aux Mohawks l'argent pour bâtir leur hôpital et on les soustrayait à l'application de la Loi québécoise sur la santé pour leur permettre d'administrer à leur manière et conformément à leurs valeurs. Il était indiqué que l'entente avait préséance sur la loi. »

TERRORISME PSYCHOLOGIQUE

Éric Gourdeau ne fait pas l'autruche. Il reconnaît que les autochtones ont gagné la bataille de l'opinion publique internationale. Qu'au Canada, la Cour suprême leur a accordé à peu près tous les droits. « À tel point qu'il est presque devenu sacrilège de mettre en doute les reproches qu'ils nous adressent, déclare-t-il. Les autochtones ont raison en tout. Ils peuvent faire du terrorisme psychologique sur la scène internationale. S'opposer à toutes nos politiques. Mais c'est leur droit, poursuit-il. Une étape à traverser dans l'évolution de nos relations. Et c'est quand même mieux que quand ils se taisaient et qu'on les ignorait. C'est bon qu'ils puissent s'exprimer sur la scène internationale. »

À propos du terrorisme psychologique, Gour-

deau tient à mettre un ou deux bémols. « Le terrorisme qu'ils pratiquent, ça ne consiste pas à faire sauter les lignes de transport d'énergie. À saccager les infrastructures. Ça n'a rien à voir avec le terrorisme du 11 septembre. Sur toute la longueur du réseau, ils seraient des terroristes, au sens plein, s'ils faisaient sauter les pylônes ou les lignes de transport. En fait, tout ce qu'ils font, c'est de faire peur au monde. »

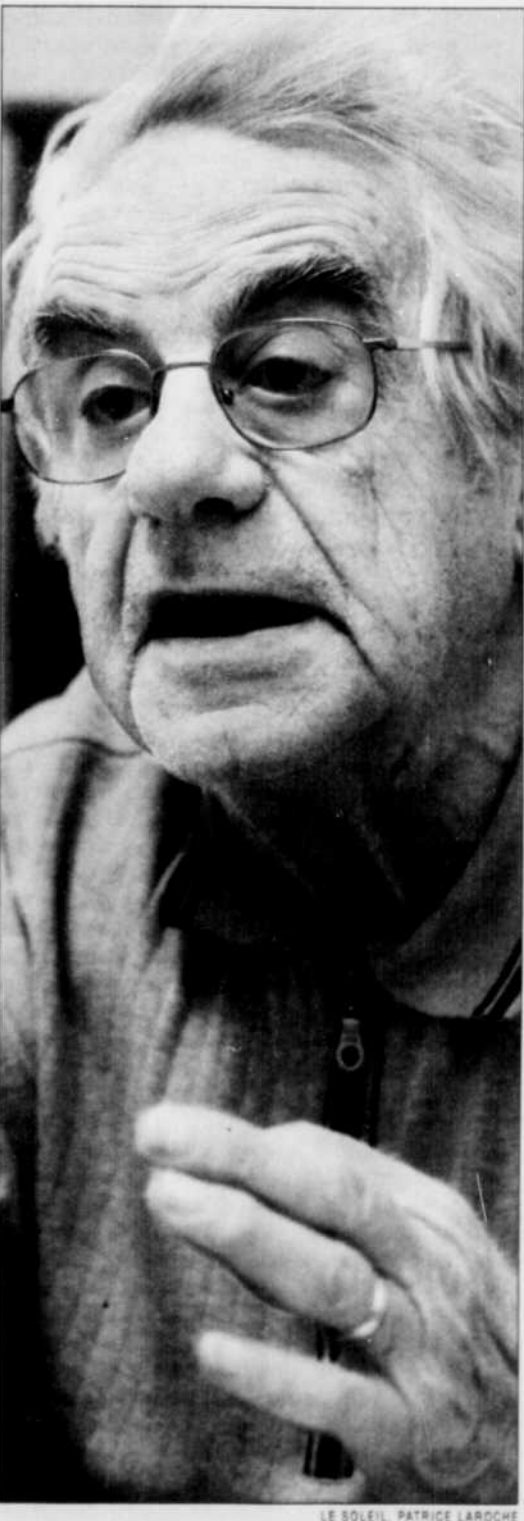
L'ex-sous-ministre de René Lévesque met en garde contre une interprétation hâtive de l'attitude des Premières nations. « Quand les Amérindiens s'opposent à une politique, ça ne signifie pas qu'ils refusent d'évoluer, prévient-il. Ça veut dire qu'ils veulent avoir leur mot à dire dans leur évolution. »

Ainsi, quand les autochtones se prononcent contre la souveraineté du Québec, Éric Gourdeau soutient que ça ne veut pas dire que la souveraineté du Québec devient impossible. « Pour les médias, si 9000 Cris s'opposent à l'indépendance du Québec, leur intervention revêt une telle force qu'elle semble primer sur quatre millions de Québécois qui se déclarent favorables à la souveraineté. Ce n'est pas tout à fait ça », dit le fondateur de la Direction générale du Nouveau-Québec qui ajoute que les autochtones seraient bien servis par l'indépendance du Québec.

« La légitimité d'un Québec indépendant est intimement liée à la reconnaissance des autochtones. Ni les États-Unis ni la France ne reconnaîtraient la souveraineté du Québec sans que les autochtones obtiennent leur juste part. Ce qui est considéré essentiel pour leur survie et leur développement. Les autochtones seraient bien partagés avec la souveraineté », assure-t-il.

Éric Gourdeau s'insurge contre les Blancs qui trouvent les gouvernements trop généreux avec les autochtones. Qu'il s'agisse des 225 M \$ de la Convention de la Baie-James, de l'entente récente de 3,5 MM \$ avec les Cris ou encore de leur affranchissement de toute taxe ou impôt. « C'est leur héritage, proteste-t-il. Aurait-on idée de priver quelqu'un de son héritage ? »

Acteur de la Révolution tranquille, Gourdeau ferme boutique. « Mais je ne m'engage pas auprès de mon confesseur à ne plus accepter de travail. J'ai un bureau dans ma maison de Boischatel. »



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
« Si les Amérindiens s'opposent à une politique, ça veut dire qu'ils veulent avoir leur mot à dire dans leur évolution », affirme Éric Gourdeau.



Éric Gourdeau admet être tombé en état d'admiration devant la capacité de survie dont les Inuits ont fait preuve pendant des siècles.

Le Québec sera souverain d'ici 10 ans

La mondialisation est même devenue un argument de plus en faveur de l'indépendance

LE DÉCLIN

« D'ici 10 ans, le Québec sera un pays souverain. »

Éric Gourdeau n'est pas un souverainiste de la première heure. « Je n'étais pas encore souverainiste à la fin des années 1960, confesse l'ex-sous-ministre de René Lévesque. Je le suis devenu au début des années 1970. Quand Maurice Lamontagne a écrit que le Canada n'était pas une confédération, mais une fédération. Pour des gens comme moi, c'était toute la différence au monde. »

« Ce qui m'a empêché d'être souverainiste dans les années 1960, explique-t-il, c'est que je croyais encore possible le rétablissement de la Confédération canadienne par l'action de René Lévesque. La confédération, c'était le partage des responsabilités et des juridictions inscrit dans la Constitution. Mais ce concept a été modifié par le rapport Lamontagne. Au début des années 1970, je suis devenu convaincu qu'il n'y aurait pas de retour à l'esprit de 1867. Que seule la souveraineté-association pouvait remettre les choses en place. Et j'ai commencé à voter PQ. Mais je n'ai jamais pris ma carte de membre. »

Éric Gourdeau a assisté impuissant à l'envahissement du fédéral dans tous les champs de compétence provinciale. « Le pouvoir de dépenser a servi de prétexte à Trudeau pour s'ingérer dans les juridictions provinciales. Dans l'éducation, la santé, le développement économique. Ottawa s'est opposé à la création d'une Caisse de dépôt au Québec, rappelle-t-il. Le plus grave, c'est que le pouvoir de dépenser, ça n'existe pas dans la Constitution canadienne. Sauf circonstances exceptionnelles comme en cas de guerre. Le pouvoir de dépenser ne permet surtout pas de faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. »

Dans ces conditions, on aurait pu croire qu'Éric Gourdeau aurait sauté sur l'occasion quand René Lévesque lui a demandé d'être candidat du Parti québécois à l'élection de 1970. Mais c'est mal le connaître. « J'ai dit non parce que le parti de M. Lévesque avait pris comme résolution de décréter la souveraineté s'il était élu, indique-t-il. Je ne me sentais pas capable de défendre cette position-là. J'exigeais un référendum. »

« Ce sont les petites nations qui vont sauver le monde »

Mais depuis qu'il est devenu indépendantiste, Éric Gourdeau n'a jamais remis son option en question. La mondialisation est même devenue un argument de plus en faveur de l'indépendance. « Le grand danger de la mondialisation, c'est que les petits États perdent leur signification au profit des multinationales et des grandes nations, analyse-t-il. Que le sort de l'univers se règle entre un petit nombre de puissances. À la limite par une seule grande puissance, les États-Unis. Cela serait extrêmement dangereux et constituerait un sérieux accroc à la démocratie. »

À cet égard, l'ex-haut fonctionnaire est convaincu que le déclin de l'empire américain a commencé le 11 septembre. « L'attaque terroriste contre les tours du WTC a donné le signal du déclin », estime-t-il, expliquant que cette conclusion lui venait du fait que c'est impossible pour un empire de durer indéfiniment. « Faut que ça tombe ! lance-t-il. Parce que c'est impossible pour un empire de toujours savoir ce qu'il est bien de faire pour l'ensemble du monde. »

Dès maintenant, Gourdeau est frappé du rôle que peuvent jouer les petites nations. « Le traité d'Oslo, c'est la Norvège qui a pris l'initiative de convoquer Palestiniens et Israéliens, souligne-t-il. C'est intéressant de voir que, sur le plan international, des pistes de solution peuvent venir de petites nations, par définition plus libres de considérations politiques et économiques. »

Vu l'intérêt grandissant des Québécois pour tout ce qui se passe dans le monde, Éric Gourdeau croit que le Québec va vouloir jouer un rôle plus important sur la scène internationale. « Le Québec est en situation exceptionnelle, dit-il. Il a tout ce qu'il faut pour aspirer à la souveraineté et a déjà fait sa marque en matière d'environnement et de droits de la personne. »

Éric Gourdeau le croit dur comme fer, « ce sont les petites nations qui vont sauver le monde et assurer la survie de la planète. Et Québec sera du nombre comme pays souverain ». M.G.

La boîte aux souvenirs « du sage »

Un demi-siècle de vie professionnelle, ça laisse des cimetières de souvenirs. Et Éric Gourdeau en a engrangé toute une moisson. De ses années de collaboration avec René Lévesque, il retient l'image d'un homme qui « intelligeaient » les choses, c'est-à-dire qui les appréhendaient de l'intérieur avant de juger et de trancher.

« Ce qui me reste de M. Lévesque, ce sont nos conversations et nos discussions. Son comportement d'écoute », se souvient-il. Et Gourdeau, cet ancien boss de chantier, de rappeler cet incident de 1961 où il avait prévenu sa secrétaire, une Beauceronne, que s'il se présentait un gars en bottes de travail et bretelles à son bureau, il fallait l'accueillir avec tous les égards. « Vous connaissez ça, un charretier ? lui avait-il demandé. Ma porte sera toujours ouverte pour ce gars-là. »

Or, un jour, un Lévesque du Nouveau-Brunswick qui avait travaillé sur les chantiers de Gourdeau à Forestville se pointe à son bureau. Sur ses talons arrive un René Lévesque pressé qui veut voir son conseiller. La secrétaire l'informe que son patron reçoit un visiteur. Le ministre des Ressources hydrauliques s'assoit sur une chaise droite et attend. Rien ne bouge. Il se lève et frappe à la porte. Il explique qu'il est en retard et veut absolument parler à Gourdeau avant le conseil des ministres. Confus, le sous-ministre s'excuse et lui présente l'autre Lévesque. Fasciné, Lévesque, le ministre, oublie qu'il est pressé, s'assoit et se met à causer chantiers, chevaux et fa-

mille. « Ça m'avait frappé ! Il avait passé une grosse demi-heure avec mon gars, se rappelle Éric Gourdeau. C'était ça sa façon d'être à l'écoute. »

L'ancien collaborateur de René Lévesque se souvient d'un temps encore plus lointain où le journaliste René Lévesque aimait *Point de mire* sur les ondes de Radio-Canada. « À l'époque, j'opérais des chantiers à Saint-Raymond de Portneuf. Et je me souviens de bûcherons, des gens qui n'avaient même pas une 5^e année, qui arrivaient le lundi matin et discutaient entre eux de la situation au Moyen-Orient. C'était incroyablement amusés. Ils avaient vu *Point de mire* la veille. »

Parmi ses autres souvenirs, il y en a un qui touche les Inuits qui s'étaient organisés pour jouer un bon tour au prince Philippe, époux de la reine Elisabeth, lors d'un voyage à Poste-de-la-Baleine (Kuujuaupik) en 1958.

« Le duc d'Édimbourg devait amerrir dans la baie d'Hudson et emprunter un radeau pour rejoindre la rive, raconte Éric Gourdeau. L'esprit à la plaisanterie, les Inuits s'étaient arrangés pour que le radeau cale et que le royal personnage se mouille les pieds. » Ce qui arriva en fait au plus grand plaisir des Inuits. « Ils s'étaient vraiment amusés. C'est le genre de tour qu'ils aiment jouer. C'est leur bon caractère. »

La boîte aux souvenirs d'Éric Gourdeau en comporte bien d'autres. Mais il serait trop long de tout raconter. M.G.

En un demi-siècle de vie professionnelle, il a engrangé toute une moisson de souvenirs

LE MONDE

UN AN À LA PRÉSIDENTENCE DES ÉTATS-UNIS

Appui massif à George W. Bush

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le président américain George W. Bush jouit dans son pays d'une popularité plus grande que n'importe lequel de ses prédécesseurs depuis 40 ans au même point de leur mandat, selon un sondage de la chaîne de télévision CBS publié vendredi.

Un an exactement après l'arrivée au pouvoir de M. Bush, 82 % des Américains approuvent globalement son action et 11 % seulement la désapprouvent.

87 % des personnes interrogées soutiennent la façon dont leur président mène la « guerre con-

tre le terrorisme », et 73 % sont satisfaits de sa politique étrangère.

Ce sondage a été effectué auprès de 1030 personnes adultes du 15 au 17 janvier, auprès d'Américains de toutes régions.

Modeste, M. Bush s'est attribué la mention « bien » pour sa première année de pouvoir en estimant qu'elle avait été une année « de résultats et de progrès ».

« Le président considère les événements survenus depuis le 20 janvier 2001 jusqu'à maintenant comme une année de résultats et de pro-

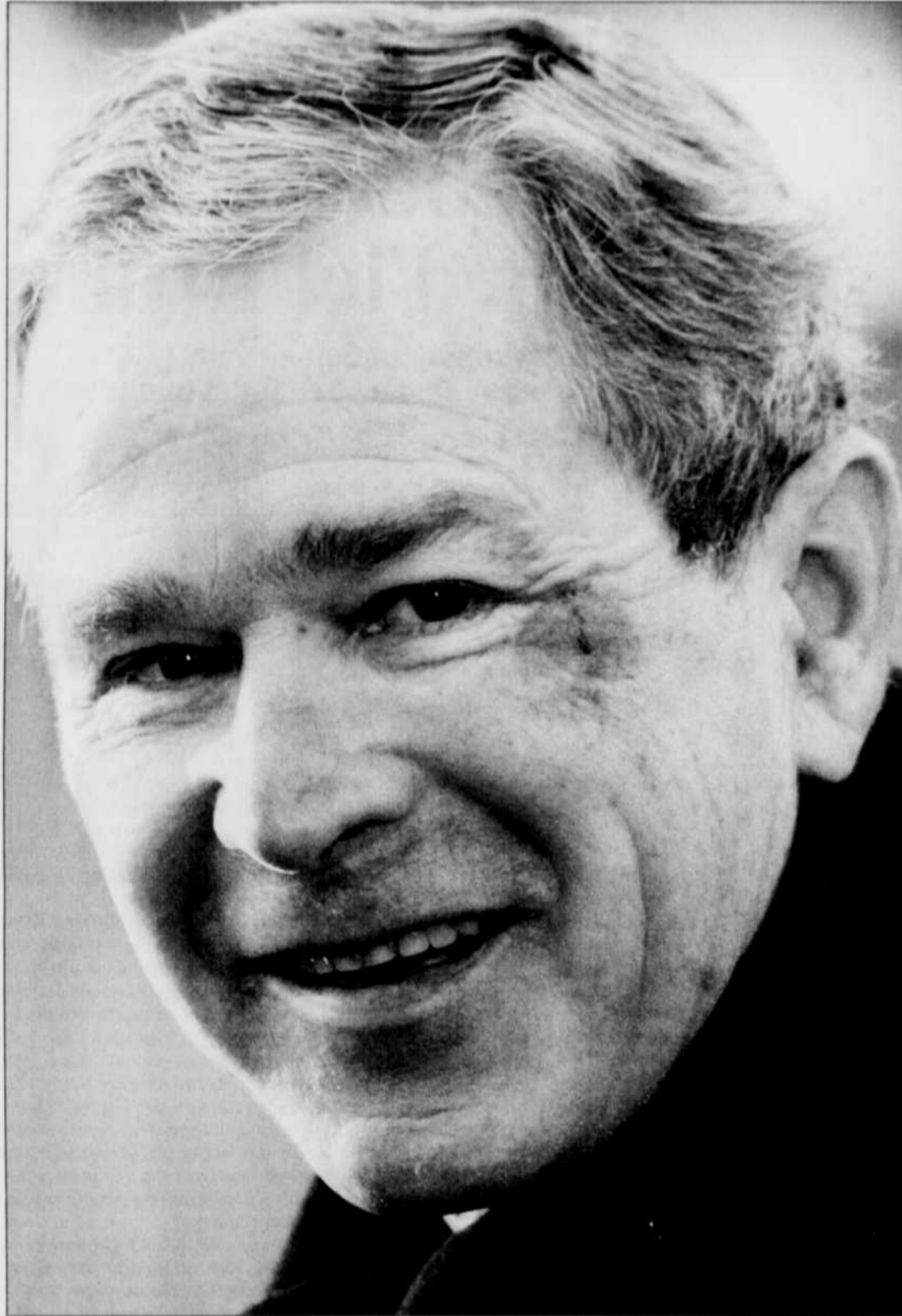
grès, de défi pour la défense de la liberté, une année remarquable », a déclaré son porte-parole, Ari Fleischer.

Il a précisé que M. Bush était « particulièrement fier » d'avoir fait adopter par le Congrès une ambitieuse réforme de l'éducation, la réduction des impôts, et une loi encourageant la réhabilitation de sites industriels pollués, ainsi que de l'adoption par la Chambre des représentants de sa réforme de l'énergie, d'une loi lui accordant des pouvoirs de négociation commerciale élargis, et plusieurs autres textes législatifs.

Mais ces derniers projets sont toujours bloqués au Sénat.

Interrogé sur les déconvenues et les regrets du président, M. Fleischer s'est refusé à en dresser la liste. « J'en laisserai le soin aux critiques. Les gens souhaitant se livrer à cet exercice ne manquent pas », a-t-il dit.

Le porte-parole a affirmé que M. Bush retenait surtout des attentats du 11 septembre la réponse de « l'Amérique qui s'est dressée en affichant une unité inconnue depuis plusieurs générations pour défendre la liberté ».



Le président George W. Bush peut sourire malgré sa récente blessure survenue après avoir avalé un bretzel de travers : 82 % des Américains approuvent globalement son action et 11 % seulement la désapprouvent.

Un homme bien dans sa peau

Il a de plus en plus confiance en lui

LÉON BRUNEAU
Agence France-Press

WASHINGTON — Ses cheveux virent au blanc, la fatigue peut se lire sur son visage et il s'est évanoui après avoir avalé un bretzel de travers : malgré cela, un an après son entrée en fonction, le 20 janvier 2001, George W. Bush dégage une impression d'évidente assurance, loin de ses débuts hésitants.

Propulsé commandant en chef d'un pays en guerre contre le terrorisme, George Walker Bush est visiblement bien dans sa peau et semble même savourer une présidence entamée dans la controverse, mais qui, depuis le cataclysme des attentats du 11 septembre, lui vaut une popularité au zénith.

« Est-ce que c'est lui qui a changé ou est-ce que c'est nous ? », s'interrogeait début janvier le quotidien *New York Times*.

La transformation est telle que même ses adversaires démocrates, prompts à le critiquer sur son programme de républicain conservateur, ont salué la manière dont le 43^e président des États-Unis a conduit jusqu'ici le pays en temps de guerre.

Malgré sa mésaventure du 13 janvier, où il était tombé de son divan après s'être évanoui un bref instant à cause d'un aliment mal avalé, faisant le délice des émissions satiriques télévisées, M. Bush affirme se « sentir très bien ».

LÈVE-TÔT

Il se lève à l'aube, se couche tôt, pratique le jogging et exige de ses conseillers une ponctualité qui frise l'obsession.

À 55 ans, cet ancien homme d'affaires et patron d'une équipe de baseball, ancien gouverneur du Texas et, surtout, fils de l'ancien président George Bush, a confondu ses critiques, qui dénonçaient sa légèreté d'être.

Ses premières grandes décisions politiques lui avaient valu une volée de bois vert, y compris de ses alliés occidentaux. Tout comme son mois entier de vacances en août 2001, au Texas, sept mois seulement après son arrivée

à la Maison-Blanche, qui avait été plutôt mal perçue aux États-Unis.

Préférant le grand air aux mondanités de la capitale, M. Bush s'échappe dès que possible pour la campagne de la résidence présidentielle de Camp David, dans le Maryland, ou mieux, pour son ranch de Crawford, au Texas, un domaine de 650 hectares qu'il a acheté avec son épouse Laura en 1999 et dont il n'est pas peu fier.

TRAVAIL À FAIRE

Résolu et méthodique dans sa conduite de la guerre en Afghanistan, il a assemblé au pied levé une vaste coalition contre le terrorisme et affiché une détermination sans faille.

Deux jours après les attentats, alors qu'il parlait à des journalistes dans le bureau ovale, Bush résumait ainsi son état d'esprit : « Je suis un type plutôt aimable. Je suis aussi quelqu'un, cependant, qui a un travail à faire et j'entends le faire ».

Pratiquant l'autodérision, usant d'expressions simples ou puisant dans le répertoire du *far west*, le président Bush, peu connu pour ses talents d'orateur, a également su tourner à son avantage un style direct, presque commun.

Sa formule — la capture du chef islamiste Oussama ben Laden, « mort ou vif » — restera dans les annales.

DOCTRINE STRATÉGIQUE

Tout comme son discours le 20 septembre devant le Congrès, où il a défini la « doctrine Bush », d'après laquelle les États-Unis entendent pourchasser les terroristes et « ceux qui les protègent ».

Sur la scène internationale, il cultive un sens évident du contact, comme lors du sommet en novembre avec le président russe Vladimir Poutine.

Mais l'épreuve des attentats l'a aussi visiblement marqué et il sait que son capital politique, à l'image de celui de son père perdu en 1992, peut être une denrée périssable.

George W. Bush a su imposer son ton et son style direct

Du président mal élu au commandant en chef

Voilà un an, presque jour pour jour, que M. George W. Bush est président des États-Unis. Sa gouvernance semblait éclopée avant même de commencer. Le nouveau président faisait un peu figure d'usurpateur

parce qu'il avait obtenu moins de votes que son rival, le démocrate Al Gore.

Des détails de procédures, des batailles de fond de ruelles, des décisions judiciaires ont finalement fait la différence. Il y avait même doute sur sa légitimité. Rarement cérémonie d'inauguration fut en effet aussi tourmentée que celle d'il y a 52 semaines.

N'est-ce plus que chose du passé.

M. Bush semble bel et bien aux commandes. On le disait prisonnier d'un entourage pour l'essentiel hérité de son père, l'ex-président George Bush. C'était il y a 52 semaines. Ce langage est difficile à tenir aujourd'hui. Cela tient à la nature de cette institution unique qu'est la présidence des États-Unis, à la nature aussi de ce métier qu'est celui de politicien, à l'usage qu'il fait du pouvoir, et bien sûr, aux circonstances, en l'occurrence ce décisif effet ben Laden sans lequel le commandant en chef ne serait probablement encore qu'un président mal-aimé, à qui l'on reprocherait les origines douteuses de son pouvoir.

On ne choisit pas de devenir président des É.-U. pour n'être que le porte-parole ou l'otage de ceux qui lui servent de marchepied. C'est affaire de motivations et de convictions. Il s'agit d'abord d'être celui par qui les choses arrivent, même si, au point de départ, ces choses qui doivent arriver ne sont pas forcément très claires. Une prise de pouvoir, c'est une chose qui s'accomplit au quotidien, une besogne toujours incomplète et toujours à recommencer, souvent sans éclat, mais qui ne se confirme et ne se révèle durablement que dans des circonstances exceptionnelles.

À cet égard, la prise du pouvoir par George W. Bush remonte très précisément, on s'en doute bien, à ce fameux 11 septembre, quand dans le

contexte de l'assaut du réseau Al-Qaida sur New York et Washington, s'est imposée l'urgence de regagner la capitale américaine, plutôt que de se promener d'une base aérienne à l'autre en attendant que les choses se tassent.

L'homme, dit-on, a dû se battre bec et ongles contre son entourage, presque unanime, qui tâchait de l'en dissuader, au nom de sa sécurité personnelle ou de la continuité de l'État. Bien lui en prit. Nombreuses furent, dans les heures et les jours qui suivirent, les mauvaises langues qui ont comparé le « courage » de John F. Kennedy, durant les 13 jours

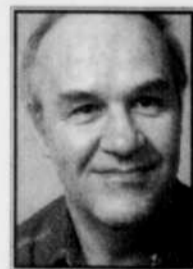
de la crise cubaine, en 1963, qui, lui, est resté dans sa capitale, aux quelques heures de la crise du 11 septembre, durant lesquelles George W. Bush, au contraire, fuyait la sienne.

CRISE CUBAINE

L'analogie est vile, veule et vénales. Les circonstances sont fort différentes. JFK a été l'artisan du fameux face à face avec l'URSS de l'époque au sujet des missiles soviétiques déployés à Cuba et dont il exigeait le démantèlement. Il en a mis au point le scénario. Une attaque par missile sur la capitale américaine n'était pas exclue, mais sans effet de surprise. L'ancien président avait toujours la possibilité de quitter sa capitale au moment opportun ou de se réfugier aux abris. C'était compris dans le scénario. Il n'était pas pris au dépourvu comme M. Bush le sera 38 ans plus tard.

Si l'analogie avec la crise de 1963 a quelque signification, c'est au chapitre de la métamorphose de la présidence des États-Unis devenue, plus par réaction aux péripéties de la politique mondiale que par évolution naturelle, une institution presque impériale.

C'est une institution incomparable. Là se trouve la plus forte concentration de pouvoirs et de moyens de guerre disponibles au monde. Nul



René Beaudin

RBeaudin@lesoleil.com

L'effet ben Laden a vraiment permis au président américain de prendre le pouvoir

chef d'État ou de gouvernement du dernier siècle, vivant ou mort, y compris, d'une certaine manière, dans la Chine de Mao Zedong ou l'URSS de Joseph Staline, n'a ou n'avait formellement de pouvoirs comparables. Cela est en partie attribuable au statut des États-Unis dans la politique mondiale.

Mais l'avènement des armes nucléaires en 1945 est l'explication décisive. L'immense pouvoir de destruction de ces armes a fait de leur raison d'être et de leur utilisation une décision politique et militaire d'une nature

radicalement nouvelle et différente et qui n'appartient en propre qu'au président des États-Unis. Le gonflement et le raffinement de l'arsenal depuis un demi-siècle n'a fait ainsi que nourrir l'autonomie et la primauté de la présidence dans et sur le système politique américain.

Une institution capable d'anéantir toute vie sur la planète est une institution qui échappe pour une part aux classifications traditionnelles que l'on établit, dans les régimes pluralistes et constitutionnels, entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ce n'est pas une institution divine, mais presque. C'est dans la gestion quotidienne ou dans des circonstances exceptionnelles de ce pouvoir d'anéantissement que s'accomplit un président des États-Unis.

Un président américain a beau d'abord se faire élire sur la base de vulgaires enjeux de politique inférieure, c'est, par la force des choses, dans sa capacité d'action sur la politique mondiale qu'il s'accomplit, s'immortalise, prend véritablement le pouvoir et fonde ultimement sa légitimité.

C'est durant la crise cubaine de 1963 que la présidence américaine a véritablement pris son caractère impérial. C'est à l'occasion de cette fameuse crise que JFK, dont la légitimité aussi

soulevait le doute à cause de l'insignifiance de sa majorité lors de l'élection de 1960, a vraiment pris le pouvoir. C'est grâce à cette crise que la présidence de JFK est peut-être la plus grandiose et la plus inoubliable des présidences du dernier siècle.

Étonnante institution que cette présidence impériale. Un président américain se fait élire sur la base d'un programme pensé et conçu en fonction d'une évolution prévisible et probable d'une société. En ce sens il est un politicien comme tous les autres.

Mais nul autre que lui n'est aussi happé par cet imprévisible que sont les relations internationales. On disait de M. Bush qu'il ne connaissait que son Texas natal et que les relations internationales se confondaient avec les trafics de toutes sortes à la frontière de ce même Texas et du Mexique.

ENGOUEMENT INATTENDU

Or, comme tous ses prédécesseurs, M. Bush n'a pas seulement été happé par l'imprévisible de la géopolitique, il y aurait même pris goût. Sa prise du pouvoir le 11 septembre se continue et s'accomplit. C'est lui qui a fixé les grandes lignes du scénario de la « guerre au terrorisme », en tout cas, en ce qui concerne le volet militaire et stratégique. Rien de plus normal. Après tout il est le commandant en chef des armées.

La nouveauté est qu'il semble s'y complaire. Pendant sa campagne électorale, il jurait de ne pas se laisser « distraire » des problèmes de ses électeurs par la géopolitique, étant bien placé pour se rappeler que c'est en partie à cause de sa préférence naturelle pour les affaires internationales que son père a été battu, un an après la guerre du Golfe, par son successeur Bill Clinton, qui, lui non plus, en 1992, ne voyait pas beaucoup plus loin que son Arkansas natal, mais est devenu, lors de son départ des affaires l'an dernier, un expert du conflit israélo-palestinien.

M. Bush, parlons-le, aura de la difficulté à tenir parole ?

OPINIONS

Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives doivent être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin. Adresse électronique: opinions@soleil.com

Bell « arnaque »

Raynald Banville

Sainte-Foy

Voilà t'y pas, apprend-on, que Bell nous fait le coup du téléphone. Le « chat » sort du sac ! Fallait voir, l'autre jour, la relationniste de Bell se débattre en vain dans les pattes de ce diable de Mongrain à la télé. Je parie que son boss lui a téléphoné après l'émission...

Bell a beau nier l'évidence et prétexter sa vertu, personne n'est dupe. On se fait four... sur toute la ligne ! Bell dit ne pas pouvoir faire mieux. Ben voyons donc ! « Désolé, mais toutes nos lignes sont présentement occupées. »

Vous voulez un exemple, un vrai ? L'an dernier, mon père est tombé gravement malade pendant des mois. J'ai alors dû multiplier par quasiment 10 mes appels interurbains auprès de mes proches, qui habitent une autre ville.

Mes comptes de téléphone ayant pris du « muscle », j'ai appelé Bell, leur expliquant la situation et leur demandant s'ils n'avaient pas un forfait plus avantageux, compte tenu de mes nouveaux besoins interurbains.

Client fidèle, j'avoue, je m'attendais à un peu de compassion. Rien à faire, m'a-t-on signifié. Simplitel à 0,10\$ la minute, rien d'autre. J'ai essayé de nouveau, mais « ceci est un message enregistré ». J'ai raccroché, en beau pétard !

OFFRE INATTENDUE

Coup du hasard, quelques jours plus tard, le téléphone sonne : c'est Sprint. On m'offre 0,07\$ la minute (en tout temps à part de ça !) et une foule d'autres petits avantages dont une ligne « 1-800 » pour prendre mes appels sur répondeur quand je suis à l'extérieur. Marché conclu en moins de temps qu'il n'en faut pour courir le 100 mètres !

Peu de temps après, qui me relance, pensez-vous ? Vous avez deviné ! Et voilà qu'on m'en offre tout autant. Ça m'a troué le « slibard », comme dit mon cousin français. J'ai dit oui, non sans d'abord leur dire ma façon de penser ! Morale ? « Baiser » Bell, c'est la meilleure façon de pas se faire... l'sé veux dire.

Sachez, si j'ai accepté, que c'est seulement pour m'éviter d'avoir l'inconvénient de gérer deux factures de téléphone par mois, une pour les « locaux », l'autre pour les interurbains. Pour aucune autre raison. Et je me réjouis à la seule idée que Sprint tripatouille maintenant dans la téléphonie locale. Fini le monopole !

Au fait, mon père n'est plus (Dieu ait son âme...). Mes mégafactures d'interurbains non plus. Il n'empêche : mon forfait à 0,07\$ est resté le même. Des « osties-toastées-des-deux-bords », aurait dit p'pa.

Alors n'hésitez pas ! Appelez Bell, plaignez-vous. Comme ça, si la ligne ne dérougît pas, à défaut d'obtenir raison, au moins vous allez forcer la compagnie à réembaucher des téléphonistes...

Nous sommes tous des immigrants

Sliman Djebar

Québec

Je suis un Algérien d'origine vivant au Canada depuis plus de 30 ans. Je suis affecté d'une grave maladie qui m'a rendu paralysé du côté gauche. En outre, je suis atteint du cancer du poumon. Ma sœur demande, de l'Algérie, depuis deux ans, un visa pour me rendre visite. Immigration Canada le lui refuse. Elle a déjà fourni tous les papiers et exprime sa volonté ferme de retourner au pays. On persiste à lui refuser l'entrée au Canada à partir de l'ambassade de Paris.

Que faire si l'appel au motif humanitaire ne fonctionne pas ? Est-ce que la panique au terrorisme se retournera en traitement cruel pour les étrangers ?

On a affirmé que les événements du 11 septembre avaient changé le monde. Est-ce que cela s'est fait pour le pire ou pour le mieux ou encore avec la persistance d'une forme de racisme insidieux qui en viendrait à s'attaquer à l'ouverture canadienne aux civilisations, à l'accueil de l'autre ou à la compassion ?

La réponse à cette question déterminera si je vais revoir ma sœur avant de mourir et si le Canada va se fermer aux étrangers en raison de leurs origines arabes rendues suspectes par la guerre antiterroriste.



Neuf études conjointes prouvent que les enseignants travaillent au-delà de 40 heures par semaine. Pourquoi alors les payer pour seulement 35 heures ?

ÉQUITÉ SALARIALE

Où est votre solidarité ?

André Gélinas

Sainte-Foy

Le 5 janvier, M. St-Hilaire s'en prenait dans LE SOLEIL à M. Robert Martel parce que celui-ci avait dénoncé son syndicat pour lequel une scolarité plus grande ne devait pas commander une rémunération plus élevée. M. Martel est sûrement capable de se défendre tout seul, mais M. Saint-Hilaire y va de propositions tellement époustouflantes qu'elles interpellent quiconque s'intéresse à la question.

Il déclare, entre autres choses : « En passant j'ai 18 ans de scolarité, mais je ne m'en félicite pas. » Mais comment un professeur qui a honte d'être instruit peut-il valoriser l'instruction auprès de ses élèves ? À vrai dire, à lire ce texte, on pourrait penser que quelques années de scolarité de plus ne peuvent pas faire de tort.

« De votre côté (M. Martel), vous avez pu poursuivre vos études en toute quiétude et votre femme était certainement à la maison pour s'occuper des enfants ». M. Saint-Hilaire ignore peut-être qu'à une certaine époque les hommes obtenaient leur principale formation avant de se marier et que, lorsqu'ils se perfectionnaient ensuite, c'est toute la famille qui profitait des retombées. Les hommes doivent maintenant se culpabiliser parce qu'il fut un temps où ils étaient les seuls pourvoyeurs et où les enfants n'étaient pas élevés en garderie. Décidément, le discours féministe a transformé beaucoup d'hommes en « rosolins pourprés ».

Il renchérit : « La bataille de l'équité salariale des enseignants a des racines profondes au Québec... L'équité salariale est une lutte à finir... Cette cause est maintenant la mienne. Un redressement provisoire a été obtenu en 1999, neuf études conjointes prouvent que nous travaillons au-delà de 40 heures par semaine. Pourquoi alors me paierait-on pour 35 heures ? Notre travail mérite le rang 21... pas le rang 20. »

MONDE DE DIFFÉRENCES

L'équité salariale est une notion inventée il y a à peine 10 ans par les féministes et qui n'a rien à voir avec le temps travaillé. Incidemment, il est payé pour 37,5 heures, non 35 heures. Le lecteur doit savoir que ce concept ne repose pas sur le principe du « salaire égal à travail égal » avec lequel tout le monde est d'accord, mais sur celui du « salaire égal à travail équivalent » ; il y a un monde de différences entre les deux.

On comprend mal que M. Saint-Hilaire endosse ce concept fumeux qu'est « la catégorie d'emploi à prédominance féminine » qui est à la base de l'équité salariale.

En tant qu'enseignant il aurait pu, d'abord, se demander comment il se faisait qu'il pouvait faire partie d'une telle catégorie. Il se serait rendu compte que c'est parce que les femmes monopolisent l'enseignement (1) préscolaire à 98% et l'enseignement primaire à 85%, que les femmes obtiennent la majorité au total alors qu'au niveau secondaire la réparti-

tion est plus raisonnable, bien que, de manière tout à fait inadmissible, la représentation des femmes soit passée de 50% en 1990 à 53% en 1999-2000.

Il pourrait se demander alors s'il fait du sens d'avoir un corps enseignant aussi peu représentatif de la société elle-même, alors que la population étudiante est répartie également entre les garçons et les filles, au moins depuis les années 1970. Il devrait réclamer à hauts cris que la situation soit corrigée au primaire et au secondaire, puisqu'il est manifeste que l'encadrement actuel n'est pas adapté aux garçons, qui décrochent en nombre effarant. Il pourrait trouver odieux que l'on en soit rendu là, parce que, dans les années 1960, la Commission Parent avait recommandé la mixité dans les écoles pour augmenter la qualité de l'enseignement donné aux filles.

On veut bien que seule la passion de l'enseignement anime M. Saint-Hilaire, mais on en serait davantage convaincu s'il ne comptait pas profiter lui-même de ce redressement salarial farfelu qu'amène l'équité salariale féministe puisqu'il fait maintenant partie d'une catégorie d'emploi à prédominance féminine. Il pourrait au moins ressentir une certaine « so so solidarité » à l'endroit des travailleurs qui ont le malheur d'appartenir à une catégorie à prépondérance masculine et qui, pour cette raison, vont se retrouver avec une rémunération inférieure à celle des catégories féminines redressées.

Un gouvernement de glace

Jean-Noël Tremblay

Lévis

De glace, l'équipe Marois-Landry quand il s'agit des malades entassés dans les urgences, des écoliers affamés, des hôpitaux sous-équipés, des cancéreux en attente de chirurgie, de la pénurie de logements sociaux, des sans-abri refoulés dans la rue, des compressions budgétaires aveugles et des impôts exorbitants.

La souffrance n'émeut pas le tandem têtù qui ignore les exigences de la justice distributive. Il y a de l'argent pour la publicité subliminale de l'hystérique souveraineté, pour les marchands de la Société des alcools, pour les gobe-sous des casinos, pour les agonisants Expos et Canadiens vendus aux Américains, pour la parade de la Fierté (!) gaie et pour les « artistes » de la contre-culture.

Voilà qu'en plus le prodigue argentine autorise le versement de 100 000\$ aux promoteurs de l'éphémère hôtel de glace parce que la presse magnifie l'initiative des promoteurs qui cherchent à « faire des piastres » en misant sur la débilite des blasés de notre civilisation.

Que ces gens veuillent exploiter le concept des fesses au froid, c'est leur affaire. Le monde n'en est pas à une

singularité près, et qu'importe la fantaisie des amateurs de frigidité ! Les Québécois font depuis assez longtemps l'expérience du « frette » pour qu'on ne craigne point la contagion.

Le hic, c'est que le gouvernement dilapide les fonds publics en investissant à fonds perdus l'argent arraché aux contribuables dans une entreprise aussi peu essentielle ; et qui profite à qui ?

LA MANNE...

Il se trouvera certainement des précendants d'office pour nous faire le coup des « retombées économiques ». Qui ne se souvient pas du Stade olympique et du nouveau forum des riches Molson ? On parle de la manne des touristes affriolés par l'igloo québécois. Tant mieux si des Français, des Suédois, des Japonais, des Anglais, des Arabes, des Italiens et autres paient pour boire dans des verres de glace et regarder la télé cul réfrigérée.

Il faudrait pourtant demander aux moins nantis des nôtres ce qu'ils pensent d'un premier ministre et de sa complice des Finances assez effrontés et insensibles pour subventionner à froid un attrape-nigaud vénal dont le seul mérite est de faire éprouver à ceux et celles qui n'ont pas dé logis des frissons inédits.

Maîtriser le mètre : une mission impossible ?

Micheline Roche

Lac-Beauport

Le 1^{er} avril prochain, le Canada comptera 27 ans d'appartenance au système universel (hors le monde anglo-saxon) de poids et mesures. Qu'en est-il dans les faits ? Jusqu'à maintenant, la Loi sur le système métrique a obtenu de bien piètres résultats, si l'on en juge par l'ignorance des gens en général.

Une situation aberrante existe dans notre pays et je me demande comment on arrive à la supporter. Mais elle est surtout déroutante pour les étrangers (non anglo-saxons) qui découvrent que notre système métrique se limite à calculer la distance en kilomètres, à vendre l'essence et le lait au litre et à donner la température en degrés Celsius !

J'ai rapporté d'Europe un pèse-personne en kilos, que je laisse bien en évidence dans la salle de bain. Immanquablement, chaque visiteur appelé à fréquenter notre petit coin nous pose la question suivante : 60 kilos, ça fait combien en livres ? Et moi de leur répondre, imperturbable : 60 kilos !

Habitée à vivre en métrique après plus de 15 années passées en Europe, j'ai du mal à me réhabituer à l'antique système de mon enfance qui nous faisait retenir des chiffres aussi barbares que 5280 pieds dans un mille, 8 onces dans une tasse (où a-t-on été chercher l'étalon ?), 16 dans une livre, 40 dans un gallon (à condition qu'il soit impérial et non républicain !), pour ne citer que les plus faciles à retenir.

J'avoue que certains efforts ont été faits et j'en félicite les initiateurs. Mais pourquoi ne pas user de son jugement en convertissant certaines valeurs, pour les recettes, par exemple ? Au lieu d'utiliser des millilitres (ml) d'oignons hachés ou de parmesan râpé, pourquoi ne pas donner l'équivalent en grammes ? Verrait-on demander 50 grammes de lait au lieu d'un demi-litre ? Il existe des mesures pour les liquides et d'autres pour les matières sèches, qui se pèsent. Utiliser une balance en grammes pour cuisiner est aussi une excellente méthode, facile et surtout, tellement plus précise !

En conclusion, je souhaite que les jeunes, qui fréquentent encore l'école, n'apprennent le système impérial qu'en dernier ressort, comme une langue étrangère que l'on étudie pour voyager. Et qu'on ramène toutes les pendules à la même heure dans un souci de normalisation ! Pour éviter que perdurent des situations ridicules, qui en disent long sur l'importance accordée à cette loi.

Lu sur un sachet contenant des vis : longueur 2", diamètre 6 mm. Vu au-dessus d'un étalage de légumes : endives vendues au kilo, à 2,99\$ la livre ! Qu'on se branche ou qu'on retourne aux sept huitièmes de pouces, aux livres de 454 grammes et aux quarts de tasses !



Bernard Landry et Pauline Marois.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Un rôle accru pour le centre de recherche

À l'aube de ses 40 ans, l'Institut Maurice-Lamontagne a le vent dans les voiles

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

MONT-JOLI — L'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli a le vent dans les voiles. Après avoir vu ses effectifs chuter du tiers lors des compressions budgétaires fédérales des années 1990, le centre de recherche en sciences de la mer est maintenant à l'étroit dans ses locaux de la Pointe aux Cenelles, à l'est de Mont-Joli.

En juin, IML fêtera ses 15 ans d'existence de fondation.

« L'été dernier, on était 400 à travailler à l'Institut, soit 300 employés réguliers et une centaine d'employés d'autres catégories, des stagiaires étrangers, du personnel occasionnel, des étudiants. On a repris tout ce qu'on avait perdu, une hausse de 30 à 40 %. On en est à prévoir comment réaménager les locaux pour pouvoir accueillir tout le monde », précise Jean Boulyva, directeur de l'Institut Maurice-Lamontagne et directeur régional de la recherche scientifique à Pêches et Océans.

7 MILLIONS \$

Depuis 1999, sept millions ont été investis à l'IML, le deuxième plus important centre de recherche en sciences de la mer du monde francophone après celui de Brest en France. Un budget de 30 M \$ et une feuille salariale d'une quinzaine de millions.

Les bassins d'eau salée ont été agrandis, la prise d'eau de mer a été refaite ainsi que le cinquième et le sixième étage de l'édifice, des équipements scientifiques ont été renouvelés.

Les décisions d'Ottawa sont basées sur les évaluations effectuées à l'Institut

« IML a un mandat assez vaste, comme fournir des avis scientifiques au gouvernement sur les stocks de poissons du golfe Saint-Laurent, effectuer des recherches dans les domaines de l'océanographie, de l'hydrographie et des cartes de navigation et s'occuper du développement de l'aquaculture. »

Les stocks de sébaste, de morue, de crevettes du golfe et de maquereau pour tout l'Est du Canada sont évalués à Mont-Joli avant que les décisions ministérielles ne tombent.

« Nous sommes très proches des pêcheurs. Avec mon collègue de la gestion des pêches, on fait une tournée annuelle pour rencontrer les différents groupes de pêcheurs. Et les pêcheurs sont en contact direct avec le biologiste qui étudie l'espèce qu'il pêche. Une collaboration étroite qui s'est bâtie sur plusieurs années. »

Les chercheurs mont-joliens travaillent aussi sur les espèces en danger de disparition dans l'estuaire comme les baleines, notamment le rorqual bleu.

Plusieurs chercheurs d'IML enseignent à l'Uqar.

Le rôle de l'Institut s'est modifié au fil des années. « Il y a eu depuis la fondation d'IML un déplacement vers des préoccupations qui visent à répondre à des besoins précis comme l'évaluation des stocks de poissons, les cartes pour le transport maritime. Le gouvernement veut aussi savoir ce qui se passe dans nos océans. On a évolué vers des produits plus appliqués même si on développe toujours des connaissances de base. »

ENVIRONNEMENT

Les sciences de la mer sont devenues l'une des grandes activités de ce siècle reliées à l'importance qu'ont pris au fil des années les dossiers environnementaux. L'état et la réaction des océans conditionneront notre bien-être.

« L'avenir des changements climatiques sur la planète va se jouer dans les océans, qui accumulent la chaleur et qui absorbent aussi le gaz carbonique de l'atmosphère pour l'enterrer dans les grands fonds », fait observer Jean Boulyva.

CENTRE D'APPELS DANS LA MRC DE BONAVENTURE

Une décision attendue

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ **NEW CARLISLE** — Trois municipalités de la MRC de Bonaventure, Caplan, Bonaventure et Paspébiac, attendent impatiemment la décision de la firme américaine ACI Telecentrics au sujet de l'implantation d'un centre d'appels pouvant créer au moins 200 emplois dès 2002 dans cette portion de la Gaspésie.

Selon Claude Boivin, de Vision-Québec, l'organisme chargé d'attirer des centres d'appels dans la province, c'est « une question d'heures ou de jours », avant que le conseil d'ACI Telecentrics, de Minneapolis, au Minnesota, décide où l'entreprise s'installera dans la Baie-des-Chaleurs.

« Depuis jeudi, M. (Dana) Olson, le dirigeant principal d'ACI, possède les dossiers des municipalités intéressées à recevoir le centre d'appels. Ça peut aller très vite. M. Olson sait où me rejoindre en fin de semaine s'il veut donner sa réponse », explique M. Boivin.

ACI Telecentrics cherche un espace de 15 000 pieds carrés, sur un seul étage, afin d'entreprendre ses contrats

de sous-traitance en services financiers le 1^{er} juin. Au Québec, ACI possède déjà des centres d'appels à Vaudreuil et à Sherbrooke. Elle a besoin de main-d'œuvre bilingue, et c'est dans la MRC de Bonaventure que le bassin de travailleurs est le plus intéressant.

Même s'il reconnaît qu'il y a parfois un potentiel de zizanie entre municipalités gaspésiennes, M. Boivin dit avoir été impressionné quand les maires de la MRC de Bonaventure ont adopté en novembre une proposition visant à attirer ACI sur leur territoire, peu importe l'endroit. « Ce fut un événement politique d'une importance capitale dans le cheminement du projet. »

La direction d'ACI Telecentrics parle

de la création de 500 emplois dans la Baie-des-Chaleurs avant la fin de 2003. Les municipalités se préparent entre-temps à réaliser le maximum de travail de préparation, pour respecter le délai de la firme.

« À Caplan, les citoyens sont invités mardi (22 janvier) à une réunion publique portant sur notre proposition, et à discuter du règlement d'emprunt. Oui, on voudrait voir arriver cette entreprise, mais l'important, c'est qu'elle vienne dans la MRC. Nous savons que la compétition est forte, du Nouveau-Brunswick et du nord de l'Ontario », dit le maire, Doris Boissonnault. C'est l'ancienne école d'agriculture, aussi utilisée par le ministère des Ressources naturelles, qui est convoitée par la municipalité. Des rénovations importantes sont requises mais le prix d'achat est bas.

Bonaventure offre un édifice neuf aux Américains, une proposition privée appuyée par la municipalité. « Il n'y a aucune subvention gouvernementale demandée; nous avons un entrepreneur privé prêt à bâtir, dès la semaine pro-

chaine, là où la compagnie le voudra sur notre territoire. Ce sera prêt pour le 1^{er} juin, même le 15 mai », croit le maire Serge Arsenault.

À Paspébiac, la municipalité offre le bâtiment industriel où se situait jadis le chantier maritime. « Nous dévoilerons les coûts du projet si nous sommes choisis, mais le bâtiment peut être converti, sans problème », note le maire Régent Bastien. Comme ses homologues de Caplan et de Bonaventure, il souscrit à l'importance que le centre d'appels soit localisé dans la MRC.

La municipalité de New Carlisle s'est retirée de la course mercredi. Le maire Cyrus Journeault précise qu'un avis d'architecte, situant les modifications à réaliser à l'aréna à 1,7 million \$, a incité le conseil à mettre un terme à ses démarches. « Un entrepreneur parlait de rénovations de 300 000 \$ quand l'avis est entré. Il fallait déposer notre offre pour le lendemain et il était trop tard pour avoir un autre avis. Nous appuyons maintenant Paspébiac, sans nous opposer à Caplan et à Bonaventure. »

VENTE DU MILLION 36 sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

VERSEMENTS

Pacific

Mobilier de chambre
6 morceaux
1 449⁹⁹

40²⁸ par mois

Pacific

Unité murale
799⁹⁹

22²² par mois

Fauteuil 619⁹⁹

17²² par mois

Sofa 949⁹⁹

26³⁹ par mois

Causeuse 799⁹⁹

22²² par mois

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-4282 • (418) 687-5282

LÉVIS
5720, boul. Émile-Duhamel (angle Kennedy)
1 800 563-4311 • (418) 833-4311

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récits
1 800 463-2200 • (819) 370-1111

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 563-4411 • (418) 723-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Taylor
1 800 563-4711 • (418) 939-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 519-4711 • (418) 867-4711

SAINT-GEORGES-DE-BEAUC
8955, boul. Lacross
1 800 295-4411 • (418) 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Photos à titre indicatif.